

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

FOREIGN AFFAIRS AND  
INTERNATIONAL  
TRADE

*Chair:*

The Honourable RAYNELL ANDREYCHUK

---

Wednesday, April 20, 2016  
Thursday, April 21, 2016

---

Issue No. 5

*Thirteenth and fourteenth meetings:*

Study on foreign relations and international  
trade generally

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DU COMMERCE  
INTERNATIONAL

*Présidente :*

L'honorable RAYNELL ANDREYCHUK

---

Le mercredi 20 avril 2016  
Le jeudi 21 avril 2016

---

Fascicule n° 5

*Treizième et quatorzième réunions :*

Étude sur les relations étrangères et le commerce  
international en général

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

The Honourable Raynell Andreychuk, *Chair*

The Honourable Percy E. Downe, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	Housakos
Beyak	Oh
* Carignan, P.C. (or Martin)	Poirier
Cordy	Rivard
Dawson	Smith ( <i>Cobourg</i> ), P.C.
* Harder, P.C.	Unger

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Johnson (*April 20, 2016*).

The Honourable Senator Unger replaced the Honourable Senator Ngo (*April 20, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

*Présidente* : L'honorable Raynell Andreychuk

*Vice-président* : L'honorable Percy E. Downe

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	Housakos
Beyak	Oh
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Poirier
Cordy	Rivard
Dawson	Smith ( <i>Cobourg</i> ), C.P.
* Harder, C.P.	Unger

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénatrice Johnson (*le 20 avril 2016*).

L'honorable sénatrice Unger a remplacé l'honorable sénateur Ngo (*le 20 avril 2016*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Wednesday, April 20, 2016  
(15)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:15 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Raynell Andreychuk, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cordy, Dawson, Johnson, Ngo, Oh, Poirier, Rivard and Smith (*Cobourg*), P.C. (10).

*In attendance:* Natalie Mychajlyszyn and Pascal Tremblay, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, January 27, 2016, the committee continued its study on foreign relations and international trade generally. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*) (Topic: Bilateral, regional and multilateral trade agreements: Prospects for Canada)

**WITNESSES:**

*Innovation, Science and Economic Development Canada:*

Paul Halucha, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector;

Mark Schaan, Director General, Marketplace Framework Policy Branch, Strategic Policy Sector.

The chair made an opening statement.

Mr. Schaan made an opening statement and, together with Mr. Halucha, answered questions.

At 5:21 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Thursday, April 21, 2016  
(16)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 10:35 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Raynell Andreychuk, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Beyak, Cordy, Dawson, Oh, Poirier, Rivard, Smith (*Cobourg*), P.C. and Unger (10).

*Other senator present:* The Honourable Senator Pratte (1).

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mercredi 20 avril 2016  
(15)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Raynell Andreychuk (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cordy, Dawson, Johnson, Ngo, Oh, Poirier, Rivard et Smith (*Cobourg*), C.P. (10).

*Également présents :* Natalie Mychajlyszyn et Pascal Tremblay, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 27 janvier 2016, le comité poursuit son étude sur les relations étrangères et le commerce international en général. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*) (Sujet : accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux : perspectives pour le Canada)

**TÉMOINS :**

*Innovation, Sciences et Développement économique Canada :*

Paul Halucha, sous-ministre adjoint délégué, Secteur de la politique stratégique;

Mark Schaan, directeur général, Direction générale des politiques-cadres du marché, Secteur de la politique stratégique.

La présidente ouvre la séance.

M. Schaan fait une déclaration puis, avec M. Halucha, répond aux questions.

À 17 h 21, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le jeudi 21 avril 2016  
(16)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 10 h 35, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Raynell Andreychuk (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Beyak, Cordy, Dawson, Oh, Poirier, Rivard, Smith (*Cobourg*), C.P. et Unger (10).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Pratte (1).

*In attendance:* Natalie Mychajlyszyn and Pascal Tremblay, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, January 27, 2016, the committee continued its study on foreign relations and international trade generally. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*) (Topic: Bilateral, regional and multilateral trade agreements: Prospects for Canada)

*WITNESSES:*

*As individuals:*

Barry Sookman, Partner, McCarthy Tétrault (by video conference);

Robert Wolfe, Professor, School of Policy Studies, Queen's University, and Research Fellow, Institute for Research on Public Policy.

The chair made an opening statement.

Mr. Sookman made an opening statement and answered questions.

At 11:12 a.m., the sitting was suspended.

At 11:18 a.m., the sitting resumed.

Mr. Wolfe made an opening statement and answered questions.

At 11:40 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*Également présents :* Natalie Mychajlyszyn et Pascal Tremblay, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 27 janvier 2016, le comité poursuit son étude sur les relations étrangères et le commerce international en général. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*) (Sujet : accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux : perspectives pour le Canada.)

*TÉMOINS :*

*À titre personnel :*

Barry Sookman, associé, McCarthy Tétrault (par vidéoconférence);

Robert Wolfe, professeur, École des études sur les politiques publiques, Université Queen's et attaché de recherche, Institut de recherche en politiques publiques.

La présidente ouvre la séance.

M. Sookman fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 12, la séance est suspendue.

À 11 h 18, la séance reprend.

M. Wolfe fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Danielle Labonté

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, April 20, 2016

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:15 p.m. to study foreign relations and international trade generally (topic: bilateral, regional and multilateral trade agreements: prospects for Canada).

**Senator A. Raynell Andreychuk** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade is meeting this afternoon but, before we start our first panel, I should tell you that the second panel has been cancelled. The minister was to appear before us but there is a vote in the House, apparently, at 4:55, and that would get her down here at 5:05, 5:10, but then there is another vote at 6. We cannot delay our meeting due to the fact that there is another committee after ours. As we wish to hear the minister's presentation and be able to exchange points of view and question the minister, it has been agreed that we will defer that meeting to another time. We've decided that it will be in the Thursday morning slot so that we don't have any problems with votes.

We're very pleased, however, that we have our first panel here. The committee is, at present, authorized to examine such issues as may arise from time to time, relating to foreign relations and international trade generally. Under this mandate, the committee will continue to hear witnesses today on the topic of bilateral, regional and multilateral trade agreements: prospects for Canada. To date the committee has held several meetings on this topic and heard from academics, experts and government officials. During the hearings some witnesses raised the importance of innovation as a key element of the trade system.

The committee is pleased to continue our study and hear from representatives of Innovation, Science and Economic Development Canada, and they will speak to the innovation strategy as it relates to trade agreements and negotiations.

I'm very pleased, on behalf of the committee, to welcome, from the Strategic Policy Centre of the department, Mr. Paul Halucha, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector; and Mr. Mark Schaan, Director General of the Marketplace Framework Policy Branch. He might even explain what all of that means.

Thank you both for responding quickly to our request. The interest is there on the topic of innovation and trade agreements. I think that has been explained to you. We are not, at the moment, studying any particular trade agreement, but we are getting ready as we may receive some legislation to do with trade agreements.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 20 avril 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, pour procéder à l'étude sur les relations étrangères et le commerce international en général (sujet : accords commerciaux, bilatéraux, régionaux et multilatéraux : perspectives pour le Canada).

**La sénatrice A. Raynell Andreychuk** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit cet après-midi, mais avant d'entendre notre premier groupe de témoins, je dois vous aviser que le témoin prévu pour la seconde partie de la séance s'est désisté. La ministre devait comparaître devant nous, mais il y a apparemment un vote à la Chambre à 16 h 55. Elle serait donc arrivée ici vers 17 h 5 ou 17 h 10, mais il y a un autre vote à 18 heures. Or, nous ne pouvons prolonger la séance, puisqu'un autre comité se réunit ici après nous. Comme nous voulons entendre l'exposé de la ministre, échanger des points de vue avec elle et lui poser des questions, nous avons convenu de reporter sa comparution. Nous avons décidé que ce serait un jeudi matin pour que la tenue de votes ne pose pas de problème.

C'est toutefois avec un grand plaisir que nous recevons notre premier groupe de témoins. Le comité est actuellement autorisé à examiner les questions qui pourraient se poser à l'occasion dans le domaine des affaires étrangères et du commerce international en général. Dans le cadre de ce mandat, le comité continuera aujourd'hui d'entendre des témoins sur le sujet des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux : perspectives pour le Canada. Le comité a jusqu'à présent tenu plusieurs séances sur cette question et entendu des universitaires, des experts et des fonctionnaires. Au cours de ces séances, certains témoins ont souligné l'importance de l'innovation, faisant remarquer qu'il s'agit d'un élément clé du système commercial.

Le comité est enchanté de poursuivre son étude et d'entendre des représentants d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, qui traiteront de la stratégie d'innovation en ce qui concerne les accords et les négociations à portée commerciale.

Je suis très heureux de souhaiter, au nom du comité, la bienvenue à M. Paul Halucha, sous-ministre adjoint délégué du Secteur de la politique stratégique, et M. Mark Schaan, directeur général de la Direction générale des politiques-cadres du marché, du centre de la politique stratégique du ministère. Il pourrait même expliquer ce que tout cela signifie.

Nous vous remercions tous les deux d'avoir répondu aussi promptement à notre convocation. Nous nous intéressons au sujet de l'innovation et des accords commerciaux, comme on vous l'a d'ailleurs expliqué, je crois. Pour l'instant, nous n'étudions pas un accord commercial en particulier, mais nous nous y préparons,

But we are taking this opportunity to reflect on existing trade agreements and existing policies, and the word “innovation” keeps coming up as something different from research and development. Of course with the new prospectus we want to hear the department’s views on this. Welcome to the committee. Your opening presentation, please, and then we’ll go to questions.

**Mark Schaan, Director General, Marketplace Framework Policy Branch, Strategic Policy Sector, Innovation, Science and Economic Development Canada:** Thank you so much, Senator Andreychuk and honourable senators, for your welcome. We greatly appreciate the opportunity to discuss how marketplace frameworks in the Canadian intellectual property system, which I know you’ve spent some time on, aim to foster an environment through trade agreements in which creativity and innovation can generate prosperity.

While there are many inputs necessary to fuel innovation, one important and often overlooked contributor is the role of marketplace frameworks. Marketplace frameworks can provide firms with clarity and predictability; facilitate growth, trade and scale, especially when harmonized with leading global norms; increase the ease of innovating; and act as critical enablers to innovative firms, sectors and markets.

[Translation]

Intellectual property is a backstop for many creators and innovators. IP-intensive industries are central to the Canadian economy, fuelling important research and development, and stimulating significant economic activity. For example, Canadian IP-intensive industries contribute 25 per cent of the Canadian GDP, are responsible for two million jobs in Canada, and contribute 40 per cent of Canada’s total exports.

In playing this role, Canada’s IP regime has three main objectives. The first is to support innovation by allowing innovators to extract value from their creations and recoup investments. The second is to ensure Canadians have access to a wide range of innovative products, new technologies and aesthetically-pleasing goods and services. The third is to promote consumers’ confidence in the marketplace.

[English]

With these objectives in mind, IP policy in Canada attempts to find the right balance between the rights of IP holders and the interests and freedoms of the public. Canada’s policy agenda

car nous pourrions être saisis d’une mesure législative ayant trait à un accord commercial. Nous profitons toutefois de l’occasion pour réfléchir aux accords commerciaux et aux politiques qui existent, et le mot « innovation » revient sans cesse et semble différer de la recherche-développement. Bien entendu, compte tenu du nouveau prospectus, nous voulons entendre les opinions du ministère à ce sujet. Bienvenue devant le comité. Nous écouterons votre exposé, après quoi nous vous poserons des questions.

**Mark Schaan, directeur général, Direction générale des politiques-cadres du marché, Secteur de la politique stratégique, Innovation, Sciences et Développement économique Canada :** Je vous remercie beaucoup, madame la sénatrice Andreychuk, distingués sénateurs, de votre accueil. Nous vous sommes très reconnaissants de nous donner l’occasion de parler de la manière dont les cadres du marché encadrant le système de propriété intellectuelle du Canada, que vous avez étudié pendant un certain temps, visent à favoriser un environnement au moyen d’accords commerciaux grâce auxquels la créativité et l’innovation peuvent contribuer à la prospérité.

Même si de nombreux facteurs sont nécessaires pour favoriser l’innovation, les cadres du marché jouent un rôle important, mais souvent négligé. Ces cadres peuvent fournir aux entreprises de la clarté et de la prévisibilité; faciliter la croissance, le commerce et la mise à l’échelle, particulièrement s’ils sont harmonisés avec les normes mondiales généralement reconnues; rendre l’innovation plus facile; et servir d’instrument habilitant pour les entreprises, les secteurs et les marchés novateurs.

[Français]

La propriété intellectuelle est un filet de sécurité pour bon nombre de créateurs et d’innovateurs. Les secteurs à forte intensité de propriété intellectuelle sont essentiels pour l’économie canadienne. Ils stimulent d’importants travaux de recherche et développement et encouragent grandement l’activité économique. Par exemple, la contribution au PIB des secteurs à forte intensité de propriété intellectuelle est de 25 p. 100. Ils comptent 2 millions d’emplois au pays et contribuent à hauteur de 40 p. 100 aux exportations totales du Canada.

De par son rôle, le système de propriété intellectuelle vise trois objectifs. Le premier est d’appuyer l’innovation en permettant aux innovateurs de tirer parti de leurs créations et de récupérer leurs investissements. Le deuxième vise à donner aux Canadiens l’accès à un large éventail de produits novateurs, à de nouvelles technologies ainsi qu’à des marchandises et des services beaux ou agréables. Le troisième objectif est de renforcer la confiance des consommateurs envers le marché.

[Traduction]

À la lumière de ces objectifs, la politique canadienne en matière de PI vise à trouver le juste équilibre entre les droits des titulaires de PI et les intérêts et les libertés du grand public. Le programme

remains focused on supporting Canadian innovators and creators and the knowledge economy while allowing for the free flow and exchange of ideas.

[*Translation*]

Over the past few years, Canada has greatly modernized its IP frameworks. For example, in 2012, Canada enacted the Copyright Modernization Act to fully modernize our regime. In 2014, Canada became a member of two WIPO Internet treaties. Also in 2014, Canada amended its IP laws towards implementing five other international IP treaties on trademarks, industrial designs and patents. In 2015, the Combatting Counterfeit Products Act was passed to address the problem of counterfeit goods. And finally, just recently in 2016, legislation was tabled to implement and accede to the WIPO Marrakesh Treaty to facilitate access to published works and persons with perceptual disabilities.

[*English*]

In each of these modernization initiatives, we sought that critical balance that incentivizes innovation while allowing for a marketplace of ideas and creativity. As you can see, honourable senators, we have been quite busy.

I would like to now discuss the setting of international norms. The global economy has shifted from being primarily based on manufacturing and exporting tangible goods to a world where IP plays an increasingly critical role in the generation of wealth from both the making and exporting of tangible and intangible goods.

IP policy is shaped in a global context. It promotes innovation through providing a predictable environment for Canadian companies to commercialize and trade their innovations internationally. This involves the negotiating, building and, finally, the adoption of global IP standards.

Large Canadian companies like BlackBerry, Bombardier and Magna have significant foreign, patent and trademark portfolios. These companies benefit directly from a predictable global environment. NAFTA, WTO TRIPS and, most recently, the TPP are examples of building blocks for such standards.

It was important for Canada to be at the TPP negotiating table to influence the potential of this treaty in the event that Canada eventually wishes to join this agreement.

stratégique du Canada demeure centré sur l'appui aux innovateurs et aux créateurs canadiens, et sur l'économie du savoir, tout en permettant la libre circulation et l'échange d'idées.

[*Français*]

Au cours des dernières années, le Canada a beaucoup modernisé ses cadres régissant la PI. Par exemple, nous avons adopté en 2012 la Loi sur la modernisation du droit d'auteur afin d'actualiser pleinement notre système. Le Canada a adhéré, en 2014, à deux traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sur Internet. En 2014 également, le Canada a modifié sa législation sur la PI afin d'appliquer cinq autres traités internationaux sur la PI, qui portent notamment sur les marques de commerce, les dessins industriels et les brevets. Nous avons adopté en 2015 la Loi visant à combattre la contrefaçon des produits afin de nous attaquer au problème des produits de contrefaçon. Enfin, nous avons déposé tout récemment en 2016 une loi visant à adhérer au traité de Marrakech de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle afin de faciliter l'accès aux œuvres publiées pour les personnes ayant des déficiences perceptuelles.

[*Traduction*]

Dans le cadre de chacune de ces initiatives de modernisation, nous avons cherché à trouver un équilibre essentiel qui permet d'encourager l'innovation tout en faisant place à un marché des idées et de la créativité. Comme vous pouvez le constater, honorables sénateurs, nous avons été fort occupés.

J'aimerais maintenant aborder l'établissement de normes internationales. L'économie mondiale, qui reposait principalement sur la fabrication et l'exportation de biens tangibles, est passée à un monde où la PI joue un rôle de plus en plus crucial pour la production de la richesse découlant de la fabrication et de l'exportation de biens matériels et immatériels.

La politique de la PI est façonnée par le contexte mondial. Elle favorise l'innovation en fournissant aux entreprises canadiennes un environnement prévisible pour la commercialisation et la vente de leurs innovations à l'échelle internationale. Cela requiert la négociation, l'élaboration et, enfin, l'adoption de normes mondiales en matière de PI.

Les grandes entreprises canadiennes, telles que BlackBerry, Bombardier et Magna, possèdent d'importants portefeuilles de marques de commerce et de brevets étrangers. Ces entreprises tirent un avantage direct d'un environnement mondial prévisible. L'ALENA, l'ADPIC de l'OMC et, plus récemment, le PTP sont des exemples d'éléments constitutifs de ces normes.

Il était important pour le Canada d'être présent à la table des négociations du PTP afin d'avoir un mot à dire sur la portée de ce traité s'il décide un jour d'y adhérer.

*[Translation]*

Honourable senators, Canada is part of the global market, ensuring our firms can grow to scale and that Canada remains internationally competitive in the quest for investment capital. This necessitates common rules agreed upon with major trading partners.

There are benefits to aligning our domestic IP policies to international standards: It saves money for Canadian businesses engaged in commerce in foreign countries; it encourages foreign and multi-national companies to invest in Canada, knowing their innovative goods and services will be well-protected; and it puts Canadian companies on a level playing field compared with foreign competitors when enforcing their IP rights abroad.

*[English]*

In negotiating these emerging international IP norms, Canada has maintained a certain level of flexibility in their implementation so that made-in-Canada solutions remain possible. Examples of this flexibility are evident in both CETA and TPP. The CETA is largely consistent with existing Canadian law and policy.

There are two main IP changes that Canada will need to make: one to our regime regarding geographical indications or GIs; and, two, to our pharmaceutical patents regime.

Canada agreed to offer protection for GIs without prejudicing the use of generic terms or the validity of existing Canadian trademarks. Border measures will also be adjusted to extend to goods bearing counterfeit GIs.

With respect to pharmaceuticals, Canada agreed to lock in the current Canadian practice of providing eight years of market exclusivity and to provide an additional period of protection for pharmaceutical products protected by eligible patents in Canada.

*[Translation]*

Many of these changes will support innovation. For example, the additional period of protection will encourage pharmaceutical companies to bring their innovative and life-saving drugs to Canada, and to make Canada a home for investment, building off our scientific strengths in this area. This system also allows for the most current innovative thinking to come to bear on the approval process for new medicines.

*[English]*

Like CETA, the TPP does not require dramatic changes to our regime, as Canada's IP framework already meets or exceeds its standards for the most part.

*[Français]*

Honorables sénateurs, le Canada participe au marché mondial pour veiller à ce que nos entreprises puissent prendre de l'essor et à ce que notre pays demeure concurrentiel sur le plan international pour attirer les investissements. Il faut pour cela convenir de règles communes avec nos principaux partenaires commerciaux.

L'harmonisation de nos politiques intérieures sur la PI avec les normes internationales présente des avantages, par exemple, faire économiser de l'argent aux entreprises canadiennes qui commercent à l'étranger; encourager les entreprises étrangères et multinationales à investir au Canada en sachant que leurs biens et services novateurs seront bien protégés; veiller à ce que les entreprises canadiennes soient traitées sur le même pied d'égalité que leurs concurrents étrangers lorsqu'il s'agit de faire respecter leurs droits de PI à l'étranger.

*[Traduction]*

En négociant ces nouvelles normes internationales en matière de PI, le Canada s'est ménagé une certaine souplesse dans leur application, de sorte que des solutions élaborées au Canada demeurent possibles. L'AECG et le PTP constituent des exemples évidents de cette marge de manœuvre, le premier étant largement compatible avec les lois et les politiques actuels du Canada.

Le Canada devra apporter deux principaux changements au chapitre de la PI : l'un à son régime relatif aux indications géographiques et l'autre à son régime de brevets pharmaceutiques.

Le Canada a accepté d'offrir une protection pour les indications géographiques sans porter préjudice à l'utilisation de termes génériques ou à la validité des marques de commerce canadiennes existantes. On modifiera aussi les mesures frontalières pour les étendre aux produits portant des indications géographiques contrefaites.

En ce qui a trait aux entreprises pharmaceutiques, le Canada a accepté de maintenir la pratique canadienne actuelle consistant à assurer huit ans d'exclusivité sur le marché, ainsi que de fournir une période supplémentaire de protection aux produits pharmaceutiques protégés par des brevets acceptés au Canada.

*[Français]*

Plusieurs de ces changements permettront d'innover. Par exemple, la période supplémentaire de protection encouragera les entreprises pharmaceutiques à amener leurs médicaments novateurs et d'importance vitale au Canada et à investir dans notre pays en profitant de notre capacité de recherche dans ce domaine. Le régime permet aussi d'adopter l'approche la plus novatrice qui existe en matière d'approbation de nouveaux médicaments.

*[Traduction]*

À l'instar de l'AECG, le PTP n'exige pas le bouleversement du régime canadien, car les cadres de PI du Canada en satisfont déjà les normes ou les surpassent dans la plupart des cas.



Canada would need to make three changes to our current copyright regime. It would need to extend the term or protection of original works from life of the author plus 50 years to life of the author plus 70 years, implement criminal measures for unlawful use of rights management information and provide national treatment to foreign music performers and record labels.

Alongside these obligations, the TPP also allows for exceptions and limitations in implementing term extension: for example, maintaining our “important notice” and “notice” regime, providing access to copyrighted material that is no longer commercially available and preserving our existing set of important users’ rights.

With respect to patents and pharmaceuticals, the only change Canada would have to make on top of those required in CETA is to implement a new regime for providing patent term adjustment for office delays.

As is the case with additional periods of protection in CETA, the patent term adjustment underpins a system that supports innovation in Canada.

[Translation]

In summation, honourable senators, since Canada depends strongly on global trade for its economic health, international IP norms will always play a role in the development of domestic policy. This does not mean that Canada does not have a certain amount of flexibility when implementing these international norms in order to maintain an innovative made-in-Canada solution.

[English]

Although IP is an important aspect of the innovation agenda, it is one aspect amongst many. Our IP regime, working together with all of these other key inputs, facilitates Canada’s ability to grow in the knowledge economy, encourages global trade and promotes firms growing to scale.

Thank you. We will certainly be pleased to take any questions you have.

**The Chair:** Thank you. Mr. Halucha, you are here to answer questions, correct? You have no separate presentation?

**Paul Halucha, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector, Innovation, Science and Economic Development Canada:** I have no separate presentation. I am also pleased to be here and look forward to the discussion. Thank you.

**The Chair:** Thank you. We have a long list of questioners, which is good. A lot of territory was covered in your paper.

Le Canada devrait apporter trois modifications au régime actuel du droit d’auteur. Il devrait faire passer la durée de la protection des œuvres originales de la durée de la vie de l’auteur plus 50 ans à la durée de la vie de l’auteur plus 70 ans, mettre en œuvre des mesures pénales pour l’utilisation illicite d’information sur le régime des droits, et offrir aux musiciens et aux maisons de disques de l’étranger le même traitement que celui offert à ceux du Canada.

Parallèlement à ces obligations, le PTP comprend des exceptions et des restrictions quant à la mise en œuvre de la prolongation de la durée, par exemple : le maintien de notre important régime d’« avis et avis », l’accès au matériel protégé par le droit d’auteur qui n’est plus offert sur le marché, et la conservation de notre série d’importants droits des utilisateurs.

Pour ce qui est des brevets et des entreprises pharmaceutiques, le seul changement pour le Canada, outre ceux exigés par l’AECG, serait la mise en œuvre d’un nouveau régime prévoyant l’ajustement de la durée des brevets pour tenir compte des retards du Bureau des brevets.

Comme c’est le cas pour la période de protection supplémentaire de l’AECG, la modification de la durée des brevets permettrait de soutenir l’innovation au Canada.

[Français]

En résumé, honorables sénateurs, comme la santé économique du Canada est largement tributaire du commerce mondial, les normes internationales sur la PI joueront toujours un rôle dans l’élaboration de la politique canadienne sur la PI. Cela ne signifie pas que le Canada ne dispose pas d’une certaine marge de manœuvre dans l’application de ces normes internationales pour favoriser une solution novatrice élaborée au Canada.

[Traduction]

Même si la PI constitue un élément important du programme d’innovation, il ne s’agit que d’un élément parmi plusieurs. Notre système de PI, de pair avec d’autres aspects clés, facilite la croissance du Canada dans le contexte de l’économie du savoir, encourage le commerce mondial et favorise l’essor de nos entreprises.

Merci. Nous serons certainement heureux de répondre à vos questions.

**La présidente :** Merci. Monsieur Halucha, vous êtes ici pour répondre aux questions, n’est-ce pas? Vous n’avez pas d’exposé distinct?

**Paul Halucha, sous-ministre adjoint délégué, Secteur de la politique stratégique, Innovation, Sciences et Développement économique Canada :** Non, je n’en ai pas. Je suis moi aussi enchanté de témoigner et je suis impatient de discuter avec vous. Merci.

**La présidente :** Merci. La liste des intervenants est longue, ce qui est une bonne chose, car votre document couvre un large territoire.

**Senator Dawson:** I appreciate it. I was going through the list of made-in-Canada solutions. You talked about the changes in 2012-14, 2014 implementing, 2015 on combatting and so on. We're basically keeping up to date on that challenge, and I congratulate you on that.

Canada has made innovation a priority, and we have been doing a pretty good job. Intellectual property laws are key to successful innovation working well. Property laws reward and spur innovation while, conversely, weak laws that are rife with exceptions, no licence or permissions required have the opposite effect.

Using our current copyright law as an example, how would you characterize it? Would you say its exceptions are seen as too broad or too far-reaching? I'm thinking about our fair dealing exception as an example.

**Mr. Schaan:** I think that the 2012 Copyright Modernization Act aimed to strike exactly the balance that you refer to, which is that of spurring innovation and rewarding creation, while allowing for the free transmission of information and users to be able to access that.

When we look at the exceptions that we provided, particularly with respect to fair dealing, I think the goals of the overall act were to ensure many things. One was a sustainable publishing industry that allowed for multinationals to find Canada a lucrative-enough market to be here, set up shop and create content that is generated for the use of Canadians in a format they appreciate.

The second was to ensure that our domestic publishing industry was sufficiently sustainable and could continue to serve Canadians through the generation of unique materials. The third was that, through those two mechanisms, producers and creators of content could be remunerated for their works. The fourth was that we had an effective and efficient mechanism to allow for the clearing of rights for users.

When it comes to fair dealing, I think the creation of the act sought to ensure that education had a space to provide brief excerpts and allow for the continued use of those works in an educational context, recognizing their fundamental role in the educational process and the pedagogy for Canadian students. We are continuing to study the issue as to whether or not those outcomes that I just mentioned are continuing to be met and whether or not those outcomes are being implemented or being seen in a way that potentially is being exacerbated by the exemptions that we put in place in 2012.

**Mr. Halucha:** I will add a couple of points. In terms of some of the user exceptions brought in under the Copyright Act there was a clear period of time around the early to mid-2000s where the digital age started before the legislation changed.

**Le sénateur Dawson :** Je leur en suis d'ailleurs reconnaissant. J'ai examiné la liste des solutions élaborées au Canada. Vous avez parlé des changements apportés en 2012-2014, de la mise en œuvre qui a eu lieu en 2014, de la lutte menée en 2015, et cetera. Nous nous tenons essentiellement à jour par rapport à ce défi, et je vous en félicite.

Le Canada a fait de l'innovation une priorité, et nous réussissons assez bien à cet égard. Les lois relatives à la propriété intellectuelle sont essentielles pour que l'innovation soit florissante. Ces lois récompensent et stimulent l'innovation, alors que les lois faibles qui sont truffées d'exceptions et qui ne prévoient pas de permis ou de permission ont l'effet opposé.

Si nous prenons la Loi sur le droit d'auteur actuelle, par exemple, quel serait votre avis à ce sujet? Considérez-vous que les exceptions qu'elle contient ont une portée trop générale ou trop large? Je pense à l'exception relative à l'utilisation équitable, par exemple.

**M. Schaan :** Je pense que la Loi sur la modernisation du droit d'auteur de 2012 visait à établir exactement l'équilibre auquel vous faites référence, lequel stimule l'innovation et récompense la création, tout en permettant la libre transmission de l'information pour que les utilisateurs puissent y accéder.

Pour ce qui est des exceptions prévues, particulièrement celles relatives à l'utilisation équitable, je pense que la loi avait globalement de nombreux objectifs, cherchant notamment à faire en sorte qu'il y ait au Canada une industrie de l'édition viable qui permet aux multinationales de trouver que notre marché est suffisamment lucratif pour s'établir ici et créer du contenu à l'intention de la population canadienne dans un format qui plaît à cette dernière.

Elle avait également comme but de permettre à l'industrie canadienne de l'édition d'être suffisamment viable et de pouvoir continuer de servir les Canadiens en publiant des documents originaux. Elle cherchait également, grâce à ces deux mécanismes, à permettre aux producteurs et aux créateurs de contenu d'être rémunérés pour leurs œuvres. Elle visait enfin à établir un mécanisme efficace aux fins d'affranchissement des droits pour les utilisateurs.

En ce qui concerne l'utilisation équitable, je pense qu'on a créé la loi pour accorder au secteur de l'éducation une marge de manœuvre pour utiliser de brefs extraits et en permettre l'utilisation continue dans un contexte d'éducation, tenant ainsi compte de leur rôle fondamental dans le processus éducationnel et pédagogique des élèves canadiens. Nous continuons d'examiner la question afin de savoir si les objectifs que je viens d'évoquer continuent d'être atteints, s'ils sont mis en œuvre ou non, ou s'ils sont considérés d'une manière qui pourrait être aggravée par les exemptions que nous avons adoptées en 2012.

**M. Halucha :** J'ajouterai quelques observations. En ce qui a trait à certaines exceptions accordées aux utilisateurs instaurées aux termes de la Loi sur le droit d'auteur, il y a eu, du début au milieu des années 2000, une période nette où l'ère numérique a commencé avant que la loi ne change.

You might think about some of the products that were hitting the marketplace in 2004, 2005, like devices that allowed people to move music from their record or tape collections onto digital. There weren't digital services at the time, and there was clearly a strong push from consumers to be able to do things like that, where they had paid for their music and wanted to enjoy in a different format. That was a type of user exception that we think was extremely important and actually enabled an important industry to grow and prosper.

It was the same thing with things like PVRs. Personal video recorders didn't exist before, and there was a point where laws were out of date with what had become regular consumer practice.

As well, though, the point that Mark made is really important: fundamentally, the Copyright Act has to be there to incent creation and remuneration of investments that people make, whether it's their time, money or efforts. That has to be something that you can remunerate, otherwise you effectively have hobbyists and don't have industry anymore.

From the perspective of fair dealing, we are consistently looking at how business practices are evolving. We're looking at how courts are making decisions on specific cases, because that's typically what happens. You bring in legislation, and then you watch carefully to see what is happening before the courts and how things are being interpreted. I think that would be the point that we're really focused on: the extent that fair dealing impacts on the ability of creators to earn a living and continue to thrive. This is what we all want through copyright and intellectual property law.

**Senator Dawson:** I know that Quebec is a bit of an exception because they continue to pay at the university level, and particularly in college, while the rest of the country seems to be satisfied that it is giving them an exemption that they seem to be enjoying.

Since you are announcing it, and Canada will need to make these changes, I will put it to you. You're not legislators or the government, but what is the timetable you expect for the extensions and the implementation of criminal measures? When do you expect that to be put forward?

**Mr. Halucha:** All of those provisions will be tied to the government's decision on whether to move forward with a ratification of the TPP which, as you know, is very much a question that the government is consulting on right now.

**Senator Dawson:** It would be included in the —

**Mr. Halucha:** Absolutely.

**Senator Dawson:** Not sent to industry or something like that. So it could arrive here?

On pourrait penser à certains produits lancés sur le marché en 2004 ou 2005, comme les appareils permettant de transférer les pièces musicales des disques ou des cassettes à un support numérique. Il n'existait pas de services numériques à l'époque, et il y avait une forte demande de la part des consommateurs, qui voulaient pouvoir écouter la musique qu'ils avaient achetée dans un format différent. C'est le genre d'exception accordée aux utilisateurs qui était, à mon avis, cruciale et qui a permis à une industrie importante de croître et de prospérer.

La même chose s'est produite avec les enregistreurs personnels de vidéo. Comme ils n'existaient pas auparavant, les lois ont été, pour un temps, en retard par rapport à ce qui était devenu une pratique courante des consommateurs.

Cependant, le point que Mark a soulevé est aussi vraiment important : la Loi sur le droit d'auteur vise fondamentalement à encourager la création et à rémunérer les gens qui ont investi leur temps, leur argent ou leurs efforts. Il faut également qu'il y ait quelque chose qu'on puisse rémunérer, sinon il s'agit d'amateurs et il n'y a plus d'industrie.

Du point de vue de l'utilisation équitable, nous avons constamment l'évolution des pratiques d'affaire à l'œil. Nous examinons la manière dont les tribunaux prennent des décisions dans des affaires précises, car c'est habituellement ainsi que les choses se passent. On adopte une loi, puis on étudie attentivement ce qui se passe devant les tribunaux et comment ses dispositions sont interprétées. Je pense que ce qui nous occupe vraiment, c'est l'incidence qu'a l'exception relative à l'utilisation équitable sur la capacité des créateurs de gagner leur vie et de continuer de prospérer. C'est ce que nous voulons tous accomplir grâce aux lois relatives au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle.

**Le sénateur Dawson :** Je sais que le Québec fait un peu figure d'exception, car les universités et particulièrement les collèges continuent de payer des droits, alors que dans le reste du pays, on semble satisfait de leur accorder une exemption dont elles semblent se prévaloir avec joie.

Comme vous annoncez des changements et que le Canada devra les apporter, voici la question que je vais vous poser. Vous n'êtes pas des législateurs ou le gouvernement, mais quand devrait-on, selon vous, proposer les prolongations et la mise en œuvre de mesures pénales?

**M. Halucha :** Toutes ces dispositions dépendront de la décision du gouvernement de ratifier ou non le PTP, une question cruciale au sujet de laquelle le gouvernement, comme vous le savez, procède actuellement à des consultations.

**Le sénateur Dawson :** Elles seraient incluses dans...

**M. Halucha :** Absolument.

**Le sénateur Dawson :** Elles ne seraient pas soumises à l'industrie ou quelque chose comme cela. Elles pourraient donc aboutir ici?

**Mr. Halucha:** I'm only basing it on previous experience, and I don't know exactly what the Minister of International Trade's plans would be if and when a decision is made to implement. Typically legislative provisions travel together in a single piece of legislation, so there is no incentive to move more quickly than the agreement requires.

**Senator Ngo:** I would like to continue the questions raised by Senator Dawson.

In your department, you say that you will play a very important role in the ratification and implementation of the CETA and TPP. Could you tell us exactly what your role is in the ratification and implementation of the CETA and TPP? Second, what are the consequences if one of Canada's trade partners fails to comply?

**Mr. Halucha:** In terms of ratification, we previously were the Department of Industry and we are now the Department of Innovation, Science and Economic Development. We effectively have the knowledge expertise around intellectual property in our department. Principally, it is shared in the federal government between us and the Department of Canadian Heritage, which has a dual responsibility for cultural policy including the Copyright Act, and the Department of Justice, obviously, which has significant intellectual property expertise.

During the negotiations we had a team that was resourced internally and effectively supported the chief negotiator, who I know appeared before this committee a week ago. We are effectively part of her virtual team. She would have had a team within the organization, Global Affairs, and she would have had a supplemental team. We certainly provided experts to participate. To the extent that there was a policy implication for our department, we would have played an important role in terms of determining and supporting our minister and cabinet and making decisions about what was in the mandate.

In terms of the ratification, this would be a decision made by the Minister of International Trade. I would expect there would be, again, a cabinet process around that, and our minister is a member of cabinet. Our role would be, effectively, to support Minister Bains, our minister, and our other two ministers, Minister Duncan and Minister Chagger, as they participate in that discussion around that decision. That's really our role.

**Mr. Schaan:** The only thing I would add to Paul's comments is with respect to the ratification and implementation of CETA. Because our minister is responsible for the Patent Act and shares responsibility for the Copyright Act — with respect to CETA, it would be the Patent Act — obviously, as we think about the specific legislative changes and the specific regulatory changes that we would require to be able to accede, there is considerable consultation that happens with stakeholders and those impacted. That's part of our natural core business, in that we are regularly consulting and engaging with all of the stakeholders that have an impact and an influence within our legislative mandate but,

**M. Halucha :** Je ne m'appuie que sur des antécédents, et j'ignore ce que le ministre des Affaires internationales entend faire exactement si on décide de procéder à la mise en œuvre. Habituellement, les dispositions législatives sont réunies en une seule loi; rien ne pousse donc le gouvernement à agir plus rapidement que ne l'exige l'accord.

**Le sénateur Ngo :** J'aimerais donner suite aux questions posées par le sénateur Dawson.

Dans votre ministère, vous dites que vous jouerez un rôle très important dans la ratification et la mise en œuvre de l'AECG et du PTP. Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste exactement ce rôle? De plus, quelles seraient les conséquences advenant qu'un des partenaires commerciaux du Canada ne se conforme pas?

**M. Halucha :** En ce qui concerne la ratification, ce qui était autrefois le ministère de l'Industrie est aujourd'hui devenu le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. C'est lui qui possède les connaissances et l'expertise en matière de propriété intellectuelle. Au gouvernement fédéral, ce dossier relève principalement de nous, du ministère du Patrimoine canadien, qui a une double responsabilité au chapitre des politiques culturelles, dont la Loi sur le droit d'auteur, et du ministère de la Justice, qui, de toute évidence, possède une expertise considérable en la matière.

Pendant les négociations, nous disposons d'une équipe dotée de ressources à l'interne qui a appuyé la négociatrice en chef. Je sais qu'elle a comparu devant vous, il y a une semaine. Nous faisons partie de son équipe virtuelle. Elle a disposé d'une équipe dans l'organisation, Affaires mondiales Canada, et d'une équipe supplémentaire. Nous avons sûrement mis des spécialistes à contribution. Dans la mesure où la politique de notre ministère pouvait être concernée, nous avons un rôle important d'analyse et d'appui pour notre ministre et le cabinet et de décision sur la teneur du mandat.

La décision sur la ratification incomberait à la ministre du Commerce international. Je suppose que, encore une fois, le cabinet serait de la partie, et notre ministre en fait partie. Notre rôle serait d'appuyer le ministre Bains, notre ministre, et nos deux autres ministres, Mmes Duncan et Chagger, qui participeront aux discussions sur cette décision. C'est vraiment notre rôle.

**M. Schaan :** J'ajouterai seulement aux observations de Paul sur la ratification et la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global que, parce que notre ministre est chargé de la Loi sur les brevets et qu'il est conjointement chargé de l'application de la Loi sur le droit d'auteur — en ce qui concerne l'accord, ce serait la Loi sur les brevets —, manifestement, alors que nous songeons à des modifications précises de la loi et des règlements, nécessaires à l'accès, de nombreuses consultations ont lieu avec les joueurs et les parties touchées. Elles sont au centre de nos activités naturelles, le maintien de rapports réguliers avec ces joueurs qui ont une

specifically with respect to ensuring that we get those regulations and the legislative amendments right, there is a considerable process that would go into ensuring that we're there.

With respect to CETA, those conversations are ongoing and we continue to work with impacted parties to ensure that those amendments are as clear and effective as possible.

**Senator Ngo:** That's for CETA. How about the TPP? In the TPP, those countries, the implementation is not always there. What do you think the consequences will be? I'm talking about the TPP, not CETA.

**Mr. Halucha:** Like CETA, the TPP and NAFTA — currently, obviously, in force — these agreements have dispute resolution mechanisms that permit states and, in some cases, companies to bring forward cases if they feel that their rights have been violated in foreign jurisdictions.

**Senator D. Smith:** I don't have a total handle on all of this, but I've been going through the stuff. To the extent that we are on track, where aren't we on track? What do you think this committee should be saying to wherever they need to hear it, "This is a priority that we think should be expedited"?

**Mr. Halucha:** In terms of the intellectual property chapter? I think the committee is doing a tremendous job.

I had an opportunity, in preparing to appear here today, to read the testimony. I think you've had a wide variety of really important and influential witnesses come forward and are continuing to be part of the public debate. There was a long period of time where the TPP was effectively happening behind closed doors. Now that the text is fully public and the government is fully encouraging and actually playing a role as catalyst in bringing people together to talk about what the agreement means for the future of Canada, this committee has done a tremendous job.

**Senator D. Smith:** I wasn't thinking so much of the committee as the various parts of the government.

On page 4, you used the phrase, "Finally, just recently in 2016, legislation was tabled to implement and accede to the WIPO Marrakesh Treaty. . . ." I could read the rest of it.

Is everything pretty much on track?

**Mr. Halucha:** I think that if you asked me that question five or six years ago I probably would have not answered "yes," because we were frankly quite far behind in a number of jurisdictions.

I do a lot of international outreach on behalf of the government and Canada talking about our intellectual property regime. For a period of time we were viewed as quite far behind, in particular I would say around the mid-2000s.

influence sur notre mandat législatif, notamment pour les consulter, mais, plus précisément pour que les modifications réglementaires et législatives soient dans le ton. Nous y mettons beaucoup d'efforts.

En ce qui concerne l'accord, les discussions se poursuivent et nous continuons de collaborer avec les parties touchées, pour assurer la clarté et l'efficacité de ces modifications.

**Le sénateur Ngo :** pour l'Accord économique et commercial global, c'est entendu. Qu'en est-il du Partenariat transpacifique? Dans les pays de ce partenariat, la mise en œuvre n'est pas toujours au rendez-vous. D'après vous, quelles seront les conséquences? Je parle toujours du partenariat, et non de l'accord.

**M. Halucha :** Comme l'accord, le Partenariat transpacifique et l'ALENA — manifestement en vigueur — possèdent des mécanismes de règlement des différends qui permettent aux États et, dans certains cas, aux entreprises, d'avoir des recours s'ils estiment que leurs droits ont été bafoués à l'étranger.

**Le sénateur D. Smith :** Il me manque des éléments, mais j'ai consulté la documentation. Dans la mesure où nous respectons les échéanciers — dites-moi où nous ne le faisons pas —, d'après vous qu'est-ce que notre comité devrait dire à ceux qui auraient besoin de l'entendre : « Voici une priorité pressante »?

**M. Halucha :** En ce qui concerne le chapitre sur la propriété intellectuelle? Je pense que le comité fait de l'excellent travail.

En me préparant pour aujourd'hui, j'ai lu les témoignages qui vous ont été livrés. Vous avez entendu une belle brochette de témoins vraiment importants et vraiment influents, qui continuent de participer au débat public. Pendant longtemps, c'est vrai, l'action concernant le Partenariat transpacifique s'est passée comme à huis clos. Maintenant que le texte est publié et que le gouvernement favorise entièrement la discussion publique sur la signification de l'entente pour l'avenir du Canada, votre comité a fait de l'excellent travail.

**Le sénateur D. Smith :** Ce n'est pas tant au comité que je songeais qu'aux diverses parties de l'administration fédérale.

À la page 4, vous avez dit : « Enfin, on a déposé tout récemment, en 2016, une loi visant à adhérer au Traité de Marrakech de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle... ». Je pourrais lire le reste.

Est-ce que tout avance à peu près comme prévu?

**M. Halucha :** Je pense que si vous m'aviez posé la question il y a cinq ou six ans, je n'aurais probablement pas répondu oui, parce que, bien honnêtement, nous étions très en retard dans les dossiers d'un certain nombre de pays.

Je fais beaucoup de démarches à l'étranger, pour le compte du gouvernement et du Canada, pour parler de notre régime de propriété intellectuelle. Pendant un certain temps, nous étions considérés comme très en retard, particulièrement, je dirais, vers le milieu de la première décennie des années 2000.

The copyright modernization effort took roughly 10 years, and it kind of sucked a lot of the oxygen out of intellectual property. I'm sure there are a lot of politicians who weren't anxious to move forward intellectual property provisions precisely because it can lead to very contentious, technical debates. I think having done that provision we moved quite quickly, as Mark outlined, to ensure that we had a regime in place that not only met our international obligations but provided the type of protections that, frankly, would allow Canadian companies to protect their investments in Canada, as well as foreign investors.

I'm also responsible for the Investment Canada Act, which gives me a really privileged opportunity to see a lot of big investors coming into Canada and talk with them and understand what types of factors influence the decision about where to invest capital, where to put a plant and where to purchase a company. Obviously, they want assurances they can get their money back out. That's basic. But they also want to have a good understanding of how our framework policies function. Mark outlined a lot of them.

Intellectual property laws are laws of general application. We don't design them for one part of the economy or one sector; they have to apply across the board. They are like the operating system of a modern economy.

When investors are looking at jurisdictions like Canada, seeing that there's a close alignment, and they understand where there are differences and what they mean, it's really important to give them the confidence to invest here.

From the perspective of our own firms, I think it enables them to grow up in a legal framework, in a context where when they move to export, they will effectively understand what the rules of the game are with most of our trading partners. That's really been the operational focus and the policy agenda behind the need to catch up.

**Mr. Schaan:** The one thing I would add, I just came back from a trip to the United States meeting with our counterparts in Washington, D.C., and it's very rewarding to be a Canadian in D.C. now talking about our intellectual property record and our marketplace framework record. It's a gratifying conversation, because there is recognition that we have done an awful lot of work, never mind the fact that there's quite a bit of buzz about Canada in this sphere.

The thing I would say is that it's less about what we have to do, but it's something we have to be very mindful and considerate of, which is we have made very important changes to law and we've continued to modernize. The technologies in the world around us continue to evolve and shift.

As we were talking earlier about the fact that we're monitoring and analyzing and working with stakeholders, we are increasingly moving into a digital world that has new technologies, platforms

L'effort de modernisation du régime du droit d'auteur a pris en gros une dizaine d'années, et il a eu comme un effet asphyxiant sur la propriété intellectuelle. Je suis sûr que beaucoup d'élus ne tenaient pas beaucoup à proposer de dispositions sur la propriété intellectuelle, pour la raison précise qu'elles risquent de conduire à des discussions très animées et très techniques. Je pense qu'après que cette disposition a été établie, les choses sont allées très vite, comme Mark l'a dit, pour assurer la mise en place d'un régime qui non seulement satisfaisait à nos obligations internationales, mais qui fournissait aussi les moyens qui permettraient franchement aux entreprises canadiennes de protéger leurs investissements au Canada ainsi que les investisseurs étrangers.

Je suis aussi chargé de la Loi sur Investissement Canada. J'ai ainsi le privilège de converser avec beaucoup d'investisseurs importants qui viennent au Canada et de comprendre les motifs pour lesquels ils choisissent d'investir leurs capitaux à tel endroit, d'y implanter une usine ou d'y acheter une entreprise. Manifestement, ils veulent des assurances sur la possibilité, pour eux, de reprendre leurs capitaux. C'est fondamental. Mais ils veulent aussi bien comprendre comment fonctionnent nos politiques cadres. Mark en a exposé beaucoup.

Les lois sur la propriété intellectuelle sont des lois d'application générale. Nous ne les concevons pas pour une seule partie de l'économie ou un seul secteur économique. Elles doivent s'appliquer universellement. Elles sont comme le système d'exploitation d'une économie moderne.

Quand des investisseurs s'intéressent à des pays comme le Canada, quand ils constatent que nos lois ne sont pas très différentes, quand ils distinguent les différences et les comprennent, il importe vraiment de leur donner la confiance d'investir ici.

Du point de vue de nos propres entreprises, je pense que cela leur permet de grandir dans un cadre légal, un contexte où, quand elles décideront d'exporter, elles comprendront les règles qui s'appliquent à la plupart de nos partenaires commerciaux. C'était l'objectif et la stratégie qui ont animé toute la volonté de rattrapage.

**M. Schaan :** J'ajouterai seulement que, revenant d'une réunion avec nos homologues à Washington, il est très gratifiant d'être un Canadien dans cette ville et d'y exposer le bilan de notre politique de propriété intellectuelle et de nos lois cadres sur le marché. Gratifiant, parce qu'on reconnaît l'ampleur de notre travail, sans parler du fait que le Canada défraie beaucoup les conversations dans cette sphère.

Ça concerne moins ce que nous avons à faire, mais nous devons y être attentifs et le respecter : nous avons apporté des modifications très importantes à la loi et nous avons continué à nous moderniser. Dans le monde qui nous entoure, les technologies continuent d'évoluer et de changer.

Pendant notre travail de surveillance et d'analyse et notre collaboration avec les joueurs, dont nous avons parlé, le monde devient de plus en plus numérique, s'enrichit de technologies, de

and applications that we didn't conceive of. While we've generally tried to ensure our modern laws are in fact modern and have the ability to adapt, we're constantly watching to ensure that they are being applied in a way that was consistent with what we imagined when we first designed them. That's certainly something we're mindful of.

We're also mindful of the capacity for laws to be able to impact some of those outcomes. Many of those are in the hands of firms, so we continue to work very closely with firms about things like the enforcement of their intellectual property where it's increasingly easy for them in some ways to be able to help the process of ensuring their rights are enforced and not infringed upon, as opposed to some of the enforcement mechanisms that we have, which are very blunt and big, as Paul says, laws of general application that are aimed at that operating-system level as opposed to the very pointy end of the stick on the more applied side.

**Senator D. Smith:** In a nutshell, it sounds like we're on track. If we aren't, this committee likes to hear what pushing needs to be done and with who so we can get on track. It sounds like we're in pretty good shape.

**Mr. Halucha:** We have a bill that we introduced and Minister Bains tabled in the House of Commons a couple of weeks ago to implement the Marrakesh Treaty, which is a World Intellectual Property Organization treaty.

Our hope, in terms of getting it into the house and hopefully getting it into law, is to be one of the countries that actually bring it into force. It will take 20 countries to bring it into force. It will basically create an international network where countries have adopted the same exception to allow works to be adapted for the perceptually disabled. It's really important for southern countries, where we still have a book famine and they don't have access to those types of works. In Canada, it will also increase the amount of works that are available and the ease with which works can be adapted for the perceptually disabled.

It's an important piece of legislation. It will support the inclusive growth agenda that the government has, and it's in the house right now. I would encourage you, when it comes, to expedite the study. It would be much appreciated.

**Senator D. Smith:** That's fine. I can't resist pointing out that I've been to Marrakesh and it's a fascinating city. Maybe we should all go.

**Senator Poirier:** Thank you, gentlemen, for being here and for your presentation. I have a couple of questions.

I'd like to quote from the 2016-17 Report on Plans and Priorities on the intellectual property selection:

The increase in Planned Spending for 2017-18 reflects planned investments in information management and information technology projects to modernize CIPO's operations.

plateformes et d'applications nouvelles dont nous n'avions aucune idée. Alors que, en général, nous avons essayé d'assurer la modernité et l'adaptabilité de nos lois, nous veillons constamment à leur application fidèle à ce que nous avons prévu lorsque nous les avons conçues. Nous y sommes certainement attentifs.

Nous sommes aussi attentifs à la capacité des lois d'influer sur certains de ces résultats. Les entreprises en détiennent beaucoup. Nous continuons donc de collaborer très étroitement avec elles sur, notamment, le respect de leur propriété intellectuelle, alors qu'il est de plus en plus facile pour elles, d'une certaine manière, de contribuer elles-mêmes au respect de leurs droits, plutôt que de recourir à certains des mécanismes dont nous disposons, qui sont des lois très brutales et d'application générale, comme Paul l'a dit, mais qui manquent de précision et de finesse.

**Le sénateur D. Smith :** En un mot, il semble que nous avançons comme prévu. Sinon, le comité veut entendre quelle pression il faut exercer et auprès de qui pour qu'il en soit ainsi. Nous semblons en assez bonne forme.

**M. Halucha :** Le ministre Bains a déposé un projet de loi à la Chambre des communes, il y a quelques semaines, pour la mise en œuvre du traité de Marrakech, qui est un traité de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Notre espoir est que, en adoptant ce projet de loi, nous devenions l'un des pays à avoir mis le traité en vigueur. Il en faudra vingt. Cela créera essentiellement un réseau international de pays ayant adopté la même exception pour permettre l'adaptation de travaux à l'intention des personnes ayant des déficiences perceptuelles. C'est vraiment important pour les pays du sud, où subsiste une pénurie de livres et où on n'a pas accès à ce genre d'ouvrages. Au Canada, cela augmentera la quantité d'ouvrages accessibles et la facilité avec laquelle on pourra les adapter aux besoins des personnes ayant des déficiences perceptuelles.

C'est une loi importante. Elle appuiera le programme que le gouvernement s'est donné pour accroître l'inclusion. Le projet de loi a été déposé à la Chambre. Je vous encouragerai, le moment venu, d'en accélérer l'étude. Ce sera très apprécié.

**Le sénateur D. Smith :** C'est excellent. Je ne peux résister à la tentation de signaler que j'ai visité Marrakech, une ville fascinante. Peut-être devrions-nous tous y aller.

**La sénatrice Poirier :** Je vous remercie messieurs d'être ici et je vous remercie pour votre exposé. J'ai quelques questions.

Je voudrais citer le Rapport sur les plans et priorités 2016-2017, relativement à la propriété intellectuelle :

L'augmentation des dépenses prévues en 2017-2018 reflète les investissements prévus dans les projets de gestion de l'information et de technologies de l'information afin de moderniser les activités de l'OPIC.

Can you give us more detail on these modernizations? How beneficial will it be to us?

**Mr. Halucha:** The Canadian Intellectual Property Office is a standalone organization. We work very closely with them, but probably to get a fulsome answer you may want to ask them directly.

However, what I can say is that CIPO has been working very hard to modernize their IT infrastructure. Right now they still have a lot of paper in the system and, as you know, the world has moved to digital. They still have a lot of investments they need to make to modernize their system. This is to really allow a streamlined review of trademark applications, patent applications and to better serve the clients who are the businesses in Canada and internationally trying to get their IP protected in Canada.

I would also note that the five treaties that were approved by Parliament two years ago are still in the process of being implemented. If you take these to a practical example, the most practical are the Madrid Agreement and Singapore Treaty. What these will do is allow Canadian businesses looking at filing new trademarks to get protection with one form, not only in Canada but in another 60 or 70 countries that are also members of the treaty countries. Basically you pay one fee, you go to a lawyer in Canada or an agent in Canada in either English or French, submit your application and then you get protection throughout the entire system of countries that are part of the Madrid System. That means having the information technology that allows us to effectively plug into this global system.

It's all focused on efficiency improvements and then, from the perspective of linking into the international system, allowing us to implement those treaties.

I hope that's helpful. I don't know the exact details around what dollars pay for what.

**Mr. Schaun:** The only thing I would add, also having read the testimony of previous people who have appeared at your committee, there's been some discussion about the degree to which Canadian firms are able to leverage the trade agreements and the opportunities to export and become global firms. One of our considerations at Innovation, Science and Economic Development is the relative IP savviness of Canadian firms and the degree to which they understand the intellectual property system.

While not necessarily specific to the IT upgrades that CIPO is pursuing within its own mandate, they are also doing an extensive amount of outreach with Canadian firms to improve IP awareness. That includes efforts such as embedding CIPO personnel inside our incubators and accelerators to be able to allow new innovators and young start-ups to understand and determine their IP strategy so they can effectively leverage these trade agreements, move into international jurisdictions and grow

Pouvez-vous nous donner plus de détails sur cette modernisation? En quoi nous sera-t-elle bénéfique?

**M. Halucha :** L'Office de la propriété intellectuelle du Canada est une organisation autonome. Nous collaborons très étroitement avec lui, mais peut-être que, pour obtenir une réponse complète, vous voudrez lui poser directement la question.

Cependant, je peux dire que l'OPIC a travaillé très fort à la modernisation de son infrastructure des technologies de l'information. Actuellement, il subsiste beaucoup de papier dans le système, et, comme vous le savez, le monde est maintenant au numérique. Il reste beaucoup d'investissements à faire pour moderniser son système. Ceci vise à vraiment permettre l'examen rationalisé des demandes de marques de commerce, des demandes de brevets et la prestation d'un meilleur service aux clients qui sont les entreprises au Canada et à l'étranger qui essaient de faire protéger leur propriété intellectuelle au Canada.

Je ferais aussi remarquer que cinq traités ratifiés par le Parlement, il y a deux ans, sont encore dans le processus de la mise en œuvre. Ceux qui ont les répercussions les plus concrètes sont l'accord de Madrid et le traité de Singapour. Ils permettront aux entreprises canadiennes qui cherchent à faire déposer de nouvelles marques de commerce d'obtenir une protection, avec un seul formulaire, non seulement au Canada mais dans 60 ou 70 autres pays qui sont également signataires du traité. Essentiellement, l'entreprise paie une fois des honoraires, s'adresse à un avocat ou à un agent au Canada, en anglais ou en français, présente sa demande et obtient la protection dans tout le réseau de pays faisant partie du système de Madrid. Cela signifie posséder les technologies de l'information qui permettent de se brancher efficacement sur ce système mondial.

Tout cela est axé sur l'amélioration de l'efficacité puis, dans l'idée de se brancher au système international, sur la possibilité, pour nous, de mettre en œuvre ces traités.

J'espère que ma réponse vous est utile. Je ne connais pas les détails exacts de la nature et des montants des honoraires.

**M. Schaun :** J'ajouterai seulement qu'ayant lu les témoignages que vous avez entendus, il y a eu des discussions sur la mesure dans laquelle les entreprises canadiennes sont capables de tirer parti des accords commerciaux et de saisir les occasions d'exporter et de devenir des entreprises mondiales. L'un des atouts sur lesquels nous misons, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada, c'est le savoir-faire des entreprises canadiennes en matière de propriété intellectuelle et leur compréhension du système de propriété intellectuelle.

Bien que cela ne s'applique pas nécessairement aux mises à niveau des technologies de l'information que l'OPIC poursuit dans le cadre de son propre mandat, l'organisme fait aussi beaucoup de démarches auprès des entreprises canadiennes pour les sensibiliser davantage à la propriété intellectuelle. Cela comprend des efforts comme la mise en place d'agents dans nos incubateurs et nos accélérateurs industriels pour permettre à nos innovateurs et aux jeunes entreprises de comprendre et de



to scale.

**Mr. Halucha:** That's exactly on the point the committee heard when Jim Balsillie participated about the importance of having an innovation strategy that is linked closely to the intellectual property system. This was exactly what we were trying to do with CIPO, and they are doing an excellent job educating outwards.

We're also doing similar efforts through the National Research Council and through the BDC. Basically, any points where we were able to assess that there are points of contact with Canadian businesses we tried to work with the officials who are doing that interaction to sensitize Canadian businesses about the importance of protecting their intellectual property and developing and thinking through the strategic considerations of the use of their IP.

This comes back from the diagnostic, particularly when you have companies that are growing quickly in the high-tech sector. Often they're moving quickly and their focus is to get to market. If the intellectual property issues aren't raised with them, they are not necessarily the top-of-mind issues. They are worried about financing and getting into the market as quickly as possible.

**The Chair:** Mr. Balsillie was saying that what you've done isn't sufficient. You're saying you're meeting his question of how far we've gone. You said that's exactly what Mr. Balsillie said. He didn't say that. He said you're not doing enough and that you're not meeting the demands. How do you respond to that?

**Mr. Halucha:** I have huge respect for Jim Balsillie. He's obviously a great Canadian and tremendous innovator, and he's been generous with us in terms of providing the department with advice and meeting with us around specific initiatives. We have taken on a lot of his ideas. He's a visionary and his role is to challenge and to provoke thought, and he does that extremely well. I listen very carefully to what he says.

I think what he's telling us is that the work is not done and the challenge is still there. I would not disagree with that.

On the specifics of the TPP and the provisions, he's obviously been very critical about that. We've been careful and looked closely at what actually are the legal requirements and the changes that we would need to make should Canada make a decision to ratify the TPP in the future. We're quite comfortable that the provisions are not as dramatic as had potentially been represented. We feel they are quite modest. Actually, Mark ran through those in his presentation at the beginning.

Jim is somebody that we follow very closely and will continue to.

déterminer leur propre stratégie de propriété intellectuelle pour tirer le maximum de ces accords commerciaux, s'implanter à l'étranger et grandir.

**M. Halucha :** C'est exactement ce que le comité a entendu quand Jim Balsillie a participé à la discussion sur l'importance d'une stratégie d'innovation étroitement reliée au système de propriété intellectuelle. C'est exactement ce que nous essayions de faire avec l'OPIC et que, en retour, l'organisation fait si bien connaître à l'extérieur.

Nous déployons aussi des efforts semblables par l'entremise du Conseil national de recherches Canada et de la Banque de développement du Canada. Sur essentiellement tous les points qui, d'après nos évaluations, étaient des points de contact avec les entreprises canadiennes, nous avons essayé de travailler avec des agents qui font cette interaction pour sensibiliser les entreprises canadiennes à l'importance de protéger leur propriété intellectuelle et d'élaborer des éléments de stratégie pour l'utilisation de leur propriété intellectuelle et d'y réfléchir.

Cela découle du diagnostic, notamment, d'une croissance rapide d'entreprises dans le secteur des hautes technologies. Souvent, les choses se passent rapidement, et leur principal objectif est d'arriver sur le marché. Si les questions de propriété intellectuelle ne sont pas posées par ces entreprises, c'est qu'elles ne sont pas nécessairement prioritaires. Les entreprises sont surtout soucieuses de trouver du financement et d'arriver le plus rapidement possible sur le marché.

**La présidente :** M. Balsillie a dit que vous n'en avez pas assez fait. Vous dites que vous répondez à sa question sur jusqu'où nous sommes allés. Vous avez dit que c'est exactement ce que M. Balsillie a dit. Erreur! Il a dit que vous n'en faisiez pas assez et que vous ne répondiez pas aux demandes. Que répondez-vous à cela?

**M. Halucha :** J'ai beaucoup de respect pour Jim Balsillie. C'est évidemment un grand Canadien et un innovateur prolifique, qui a été très généreux de ses conseils pour le ministère et de son appui à des initiatives particulières. Il nous a beaucoup inspirés. Ce visionnaire a pour rôle de faire jaillir des idées en les provoquant, ce en quoi il excelle. Je l'écoute très religieusement.

Je pense qu'il nous dit que le travail n'est pas accompli et que les difficultés subsistent. Je serais plutôt d'accord.

Sur les questions particulières du Partenariat transpacifique et les dispositions du projet de loi, il est visiblement très critique. Nous avons fait très attention et examiné de très près les exigences juridiques et les modifications que nous devrions faire si le Canada décidait de ratifier le PTP. Nous sommes très à l'aise dans le sentiment que les dispositions ne sont pas aussi spectaculaires dans leur effet que ce qui aurait été dit. Nous les estimons tout à fait modestes. En fait, Mark en a parlé au début de son exposé.

Nos regards sont tournés vers Jim et ils resteront fixés sur lui.

**Mr. Schaun:** I'd add that the freedom-to-operate principle that Mr. Balsillie has introduced is something that we are very mindful of. Speaking to the previous effort that we were discussing, in terms of increasing the IP savviness of Canadian firms, a lot of that has to do with understanding freedom to operate and the ability to be able to move effectively into foreign markets.

Things like prior art libraries or standards are growing areas that continue to be of interest and where we continue to take an interest in ensuring that Canadian companies have all they need.

It is interesting that in terms of the patenting behavior of Canadian firms, 83 per cent of the patents filed by Canadian firms are already in international jurisdictions. I think that highlights two points. First, there is quite a bit of freedom to operate for lots of Canadian firms, and they are obviously aggressively pursuing foreign markets in terms of where they see their markets are and where they see potential.

The second highlights the necessity for these global standards and IP norms vis-à-vis international trade agreements, because 90 per cent of the patents filed in Canada are from foreigners and 83 per cent of the patents from Canadians are going abroad. That highlights the fact that we're going to continue this constant global interplay of movement between our firms and their intellectual property and the need to ensure that we're going to respect those on like terms.

**Mr. Halucha:** The vast majority of the time when we've heard from Canadian companies talking to us about their experiences with intellectual property regimes abroad, it's been to identify the fact that there are actually lapses in their IP protection. Things like bringing products to market in countries and then having competitors appear with knock-offs, and they're not able, through judicial systems, to get remedies they need to get those products off the market. It's typically been that kind of message that we've been getting.

If you look at the TPP as expanding the operating system of the United States and Canada — our core trading partners — to cover more countries, we should take a lot of assurance that that's an operating system that we and our businesses are used to working within.

**Senator Poirier:** The report also mentioned work related to the pharmaceutical intellectual property provision of CETA. Could you give us more detail on this? Do we need to change our laws? What will be the impact of the pharmaceutical intellectual property laws in Canada?

**Mr. Schaun:** There are essentially two major provisions that exist under the pharmaceutical patent regime that's anticipated under CETA. As I indicated at the outset, CETA doesn't require

**M. Schaun :** J'ajouterai que le principe de la liberté d'action que M. Balsillie a introduit, nous y sommes très attentifs. Au sujet de l'effort que nous avons déployé et dont nous avons discuté, pour l'augmentation de la compétence des entreprises canadiennes en matière de propriété intellectuelle, cela concerne beaucoup la compréhension de la liberté d'action et la capacité de s'implanter efficacement dans les marchés étrangers.

Les bibliothèques d'antériorités ou les normes sont des secteurs de croissance qui restent intéressants et qui continuent de nous intéresser pour faire en sorte que les entreprises canadiennes aient tout ce dont elles ont besoin.

Il est intéressant de noter, sur le comportement des entreprises canadiennes, que 83 p. 100 de leurs demandes de brevet sont déjà faites à l'étranger. Cela souligne deux faits : d'abord, beaucoup d'entreprises canadiennes jouissent d'une grande liberté d'action et elles n'hésitent manifestement pas à aller dans les marchés qui leur semblent prometteurs.

Le deuxième point fait ressortir la nécessité de ces normes mondiales et de ces normes en matière de PI pour les accords commerciaux internationaux car 90 p. 100 des brevets au Canada sont présentés par des étrangers et 83 p. 100 des brevets canadiens sont présentés à l'étranger. Cette situation met en évidence que les relations soutenues entre les sociétés et les détenteurs de propriété intellectuelle se poursuivront et que nous devons nous assurer de respecter ces normes.

**M. Halucha :** La plupart du temps, lorsque des entreprises canadiennes nous racontent leurs expériences avec les régimes de propriété intellectuelle à l'étranger, elles nous parlent de lacunes dans la protection de leur propriété intellectuelle. Par exemple, les entreprises veulent commercialiser un produit dans un pays donné, puis des concurrents arrivent avec des produits de contrefaçon, et elles ne peuvent pas, par l'entremise des systèmes judiciaires, obtenir les recours dont elles ont besoin pour retirer ces produits du marché. C'est habituellement ce que les entreprises nous disent.

Si l'on considère que le Partenariat transpacifique élargira les systèmes opérationnels des États-Unis et du Canada — nos principaux partenaires commerciaux — pour couvrir un plus grand nombre de pays, nous devrions nous assurer que c'est un système opérationnel avec lequel nos entreprises et nous sommes habitués de travailler.

**La sénatrice Poirier :** Le rapport fait également mention du travail lié à la disposition de l'AECG sur la propriété intellectuelle dans le domaine pharmaceutique. Pourriez-vous nous donner plus de renseignements à ce sujet? Devons-nous modifier nos lois? Quelle sera l'incidence des lois sur la propriété intellectuelle dans le domaine pharmaceutique au Canada?

**M. Schaun :** Il y a essentiellement deux principales dispositions dans le cadre du régime des brevets pharmaceutiques au titre de l'AECG. Comme je l'ai dit au début de mes remarques, l'AECG

significant or dramatic changes to our existing legislation, but it does require some on both the regulatory and legislative side.

With respect to CETA, one of the biggest changes is around an additional period of protection that essentially is remuneration for the time period that it takes a pharmaceutical product to go through the R&D and approvals process.

In many other jurisdictions around the world pharmaceutical companies, in addition to the 20-year patent that they may enjoy as part of their fundamental patent system, are granted an additional period of protection to compensate for that R&D and long development.

What CETA will do in the pharmaceutical space for Canada is essentially create an additional protection period. That period in many ways mimics a patent and will be capped at two years. It will be a calculation from the time when the patent was applied for through to the time at which the product was approved minus five years to a cap of two. I recognize that's very technical.

It essentially allows for a modest and important contribution back for the time period in which we at Health Canada were busily reviewing that product and ensuring it was effective and safe for the Canadian public and for the substantial investment that was made in the R&D process.

The other is with respect to providing a right of appeal in the pharmaceutical space and thereby ending dual litigation.

We have a complex system in Canada that allows for pursuit of patent infringement and patent issues under the regulations and under the legislation. Similarly, we committed under CETA to collapse those into a single track and thereby allow for an effective right of appeal to ensure that the full hearing of issues related to the patent could be adjudicated in the Canadian court system.

**Senator Poirier:** Do we need to change the law?

**Mr. Schaan:** We do need to change the law and the regulations.

**Senator Cordy:** This is most interesting. Thank you very much.

I was looking at the three changes that would have to be made to copyright laws if, in fact, we ratify TPP. One of them was to provide national treatment to foreign music performance and record labels. Could you explain that to me?

**Mr. Halucha:** There are a couple changes we need to make. First, we had implemented the WIPO Internet Treaties a couple of years ago, and we are allowed to take reservations under that provision. We took a number of reservations based on the idea that we would only remunerate foreign jurisdictions in exactly the same way that they remunerate Canadians that are on the market in those countries. What it meant was that in a couple of places we did not provide national treatment.

n'a pas besoin de faire l'objet de changements importants ou radicaux pour ce qui est des lois existantes, mais des modifications s'imposent sur le plan réglementaire et législatif.

En ce qui concerne l'AECG, l'une des plus importantes modifications à apporter consistera à prévoir une durée de protection additionnelle pour essentiellement offrir une rémunération pendant la période au cours de laquelle le produit pharmaceutique franchit les étapes des processus de R-D et d'approbation.

Dans de nombreux autres pays, les sociétés pharmaceutiques, outre le brevet de 20 ans dont elles peuvent bénéficier dans le cadre de leur système de brevets, jouissent d'une période de protection additionnelle pour les dédommager pour le long processus de R-D.

L'AECG créera essentiellement une période de protection additionnelle pour le milieu pharmaceutique au Canada. Cette période ressemble beaucoup à un brevet et sera de deux ans maximum. On calculera à partir du moment où la demande de brevet a été faite jusqu'à l'approbation du produit, moins cinq ans, pour une période maximale de deux ans. J'avoue que c'est très technique.

C'est une contribution modeste et importante offerte durant la période où Santé Canada examinera activement le produit pour s'assurer qu'il est efficace et sécuritaire pour la population canadienne et pour compenser pour les investissements importants qui ont été faits dans le cadre du processus de R-D.

Il y a aussi l'idée d'octroyer un droit d'appel dans le milieu pharmaceutique pour mettre fin aux doubles litiges.

Nous avons un système complexe au Canada qui nous permet d'intenter des poursuites en cas de contrefaçon de brevet ou d'autres problèmes liés aux brevets en vertu de la réglementation et des lois. De même, nous nous sommes engagés dans le cadre de l'AECG d'offrir un droit d'appel efficace pour veiller à ce que l'audience complète des causes liées aux brevets relève du système judiciaire canadien.

**La sénatrice Poirier :** Devons-nous modifier la loi?

**M. Schaan :** Nous devons modifier la loi et les règlements.

**La sénatrice Cordy :** C'est fort intéressant. Merci beaucoup.

J'ai examiné les trois modifications qu'il faudrait apporter aux lois sur le droit d'auteur si nous ratifions le Partenariat transpacifique. L'une d'elles serait d'accorder un traitement national pour les spectacles musicaux étrangers et les maisons de disque. Pourriez-vous me fournir des explications à ce sujet?

**M. Halucha :** Il y a quelques modifications que nous devons apporter. Premièrement, nous avons mis en œuvre les traités Internet de l'IMPI il y a quelques années, et nous pouvons inscrire des réserves en vertu de cette disposition. Nous avons inscrit un certain nombre de réserves en partant du principe que les Canadiens qui sont sur le marché dans ces pays seraient rémunérés. Donc, à certains endroits, nous n'avons pas accordé un traitement national.

**Senator Cordy:** What do you mean by that?

**Mr. Halucha:** National treatment means that you treat foreign artists that are on the market in Canada exactly the way you treat Canadians on their market. Even though it's an American product on the market, here we would treat them the way that a Canadian would be treated in their jurisdiction. It's a different approach to doing it.

**Senator Cordy:** Would that have any effect on CBC? Currently, so much of their play time has to be Canadian artists.

**Mr. Halucha:** It's totally separate from the Canadian content requirements that are part of the licences of the CBC and other broadcasters.

The copyright laws are complex in the United States, like the copyright laws are everywhere, but they basically have different treatment for recordings pre-1972 and post-1972, where they effectively developed for the first time a national law.

When we did reciprocity we reflected the laws of the country and we captured that in how we required the remuneration.

Under TPP, we would no longer be able to do that, so we would have to provide compensation for 1972 sound recordings. This would be principally around subscription-based music services. Our estimates on what the royalties would be are around \$1 million to \$1.5 million a year, and principally back to the United States.

**Senator Cordy:** You spoke earlier about pharmaceutical changes, patents, those kinds of things, and the enforcement of drug patents. I guess my question is sort of trade but sort of not.

You mentioned earlier that technologies have changed tremendously over the past number of years. We know there are a number of knock-off pharmaceuticals coming into Canada, which at best would do no harm to the person and at worst would cause considerable harm to the person, but they are really cheap so people can order them online.

Do we have any protection for people or for pharmaceuticals that have the patents, yet these illegal pharmaceuticals are coming into the country? The enforcement is probably isn't your department, but is there anything in place?

**Mr. Halucha:** We were responsible for bringing forward the anti-counterfeiting bill, which came into force January a year ago. In that law we created a new criminal provision that focused on counterfeiting. Previously it was more difficult to bring forward criminal cases of counterfeiting because the offence you had to argue under was fraud.

**La sénatrice Cordy :** Que voulez-vous dire?

**M. Halucha :** Par traitement national, j'entends que l'on traite les artistes étrangers sur le marché au Canada exactement de la même façon que l'on traite les Canadiens qui sont sur le marché dans leurs pays. Si un produit américain est sur le marché, nous lui accorderons le même traitement qu'un produit canadien recevrait aux États-Unis. C'est une approche différente.

**La sénatrice Cordy :** Y aura-t-il une incidence sur la CBC? À l'heure actuelle, une grande partie de la musique que la société fait jouer sur ses ondes doit être celle d'artistes canadiens.

**M. Halucha :** Cela n'a rien à voir avec les exigences de contenu canadien qui font partie des licences de la CBC et d'autres radiodiffuseurs.

Les lois sur le droit d'auteur sont complexes aux États-Unis, comme partout ailleurs, mais elles prévoient un traitement différent pour les enregistrements avant 1972 et après 1972, où ils ont élaboré pour la première fois une loi nationale.

Au moment de conclure un accord de réciprocité, nous nous sommes inspirés des lois du pays pour déterminer la façon dont la rémunération devait être accordée.

Dans le cadre du Partenariat transpacifique, nous ne pourrions plus le faire, si bien qu'il faudrait verser une rémunération pour les enregistrements effectués en 1972. Ce serait principalement pour les services de musique par abonnement. Nous évaluons que les redevances seraient entre 1 et 1,5 million de dollars par année et seraient versées surtout aux États-Unis.

**La sénatrice Cordy :** Vous avez parlé tout à l'heure des changements dans le milieu pharmaceutique, des brevets et de l'application des brevets pharmaceutiques. Ma question porte en quelque sorte sur les échanges commerciaux, mais pas tout à fait.

Vous avez dit tout à l'heure que les technologies ont énormément changé ces dernières années. Nous savons qu'un certain nombre de produits pharmaceutiques de contrefaçon entrent au Canada qui, au mieux, ne causeront aucun tort aux gens et, au pire, leur causeront beaucoup de torts, mais ces produits ne sont vraiment pas cher, alors ils peuvent les commander en ligne.

Des mesures sont-elles prévues pour protéger les gens ou les produits pharmaceutiques brevetés et pour empêcher ces produits illégaux d'entrer au pays? L'application de la loi ne relève probablement pas de votre ministère, mais y a-t-il des mesures de protection qui sont en place?

**M. Halucha :** Nous étions responsables de présenter le projet de loi sur la lutte contre la contrefaçon, qui est entré en vigueur en janvier il y a de cela un an. Dans cette loi, nous avons créé une nouvelle disposition pénale qui portait sur la contrefaçon. Auparavant, il était plus difficile d'intenter des poursuites en cas de contrefaçon car il fallait invoquer que l'infraction commise était une fraude.

We also expanded the civil provisions, because before you almost had to find, using your example, a pharmaceutical drug in the marketplace in Canada. Now we have expanded out several provisions to allow it to be dealt with at the stage of manufacturing, anywhere up to the point it's on the market. Obviously, as you point out, once it's on the market, it is much more difficult. That was the purpose of that legislation, to provide a regime, and at the border as well.

Typically, up until this bill was passed and this law came into force, border guards did not have the authority to stop, on their own volition, shipments that were coming in if they only suspected it was counterfeit. We gave them the power to detain those goods at the border.

**Senator Cordy:** Has this change in law had significant effect? I heard before the law was passed that high numbers of illegal drugs were coming in.

**Mr. Schaan:** The enforcement provisions, as Paul said, are still relatively new, but we believe they have been effective and have allowed for search, seizure and detention of goods. The threat of search, seizure and detention is also an important preventative mechanism to ensure we are actually making that known to potential counterfeiters.

In terms of your previous question about what happens with respect to the ability to pursue your own rights with the pharmaceutical companies, we also have significant provisions within the Patent Act that allow for cases of patent infringement to be pursued vigorously before the courts.

In both cases we have allowed for mechanisms, especially when it comes to the impacts on human health. There are significant provisions under the CCPA, the Combating Counterfeit Products Act, that allow for that enforcement.

**Mr. Halucha:** I'd say as well that the nature of the challenge has changed a bit with e-commerce. Obviously in the past you would be talking about large shipments that would have to come into the country and then be almost physically distributed and sold. It's not just around drugs; it's around a lot of counterfeit goods. Small packets are being purchased and, as opposed to having 30,000 packages come through a customs official versus having one large shipment, it's a more complicated enforcement challenge.

One thing industry is doing very well — and they're working with authorities on this — is when they find out a site is operating and selling counterfeit goods it is actually taking away the payment methods. If you can't use your PayPal, credit card or basically buy it electronically, you have removed it. The challenge is, of course, they replicate and try to appear under a different name. It's a constant effort.

Nous avons également élargi les dispositions civiles, car auparavant, il fallait presque trouver, pour utiliser votre exemple, un produit pharmaceutique sur le marché canadien. Maintenant, plusieurs dispositions ont été élargies pour pouvoir intervenir à l'étape de la fabrication jusqu'au moment de la commercialisation. De toute évidence, comme vous le soulignez, une fois que le produit est sur le marché, c'est beaucoup plus difficile. C'était le but de cette loi : mettre en place un régime au pays et à la frontière également.

Auparavant, avant que ce projet de loi soit adopté, les gardes-frontière n'avaient pas le pouvoir d'arrêter les expéditions, de leur propre chef, s'ils soupçonnaient qu'elles contenaient des produits de contrefaçon. Nous leur avons accordé le pouvoir de retenir ces produits à la frontière.

**La sénatrice Cordy :** Cette modification à la loi a-t-elle eu une grande incidence? J'ai entendu dire qu'avant que la loi entre en vigueur, des quantités importantes de médicaments illégaux entraient au pays.

**M. Schaan :** Les dispositions d'application, comme Paul l'a dit, sont relativement récentes, mais elles sont efficaces et elles permettent de procéder à des perquisitions, à des saisies et à la rétention des produits. La menace que représentent les perquisitions, les saisies et la rétention des produits est également un mécanisme de prévention, et nous nous assurons que les faussaires potentiels savent que ce mécanisme existe.

Pour répondre à votre question sur la capacité de vous prévaloir de vos droits auprès des sociétés pharmaceutiques, nous avons également d'importantes dispositions dans la Loi sur les brevets qui permettent d'intenter des poursuites devant les tribunaux en cas de contrefaçon de brevets.

Nous avons prévu des mécanismes, surtout lorsque le produit a des effets sur la santé humaine. Il y a des dispositions importantes dans la Loi visant à combattre la contrefaçon de produits qui peuvent être appliquées.

**M. Halucha :** Je dirais également que la nature du problème a changé un peu avec le commerce électronique. De toute évidence, dans le passé, de grosses cargaisons arrivaient au pays et les produits étaient distribués et vendus. Il n'y a pas que les médicaments; il y a beaucoup de produits de contrefaçon. On achète de petits paquets et, 30 000 paquets arrivent à la frontière plutôt qu'une grande cargaison, ce qui est plus difficile à déceler pour les agents des douanes.

Là où l'industrie réussit très bien — et elle collabore avec les autorités à cet égard —, c'est que lorsqu'elle découvre un site où des produits de contrefaçon sont vendus, elle retire les méthodes de paiement. Si l'on ne peut pas utiliser PayPal et une carte de crédit pour acheter le produit en ligne, on démantèle le réseau. Le problème, bien entendu, c'est que les faussaires peuvent reproduire le médicament et tenter de recommencer sous un

As well, one of the things we tried to do when we were bringing the law forward was work to educate consumers about the dangers of purchasing these types of products. Obviously a drug that could kill you as opposed to help you would be an extreme example, but there are a lot of people who pay top dollar thinking they are buying a luxury good when they are actually getting ripped off. We really try to use the legislation to educate Canadians about that. That is an ongoing challenge.

**Senator Ataullahjan:** Thank you for your presentation. Most of my questions have been answered but, looking at your submission, you say there are benefits to aligning our domestic IP policies to international standards.

Do you feel that currently domestic IP policies are not up to international standards? If so, what are we lacking and where are we lacking?

**Mr. Schaan:** I think the important work that has been done on expanding our overall trade agreement retinue, including under the Canadian-European Union trade negotiations, are codifying and continuing to align those international standards to allow for Canadians to be able to access those markets.

In many ways, as you can see, it takes modest changes to Canadian domestic law to be able to accede to these treaties, which reflects the important work already done to bring our standards into international alignment and the important work, as Paul has indicated, that has been done to make sure our frameworks are as modern, up to date and effective as possible. I think the growing nature of trade agreements then allows for expanded reach. Under CETA we have found a mechanism and an important opportunity to be able to find new trading partners where we have that alignment and ability for Canadian firms to grow to scale.

**Senator Oh:** Thank you, gentlemen, for your presentation. I have two questions for you.

According to the Conference Board of Canada, Canada earns a C grade on innovation and ranks ninth amongst 16 comparable countries they include in their sample. Can you explain what factors make Canada relatively weak in innovation performance?

**Mr. Halucha:** I'll start, and then Mark will probably come in.

If you look at the last 10 or 15 years, there have been many studies on what ails Canada from the perspective of innovation. I think about the Red Wilson panel in the mid-2000s that looked at competitiveness in Canada. We had the Science, Technology and Innovation Council that reported to our minister and looked at this, and the Conference Board. Many organizations have looked at it.

nom différent. Il faut déployer des efforts soutenus pour contrer ces activités.

De plus, lorsque nous avons présenté la loi, nous avons notamment sensibilisé les consommateurs aux dangers d'acheter ces produits. De toute évidence, un médicament qui peut vous tuer au lieu de vous aider serait un cas extrême, mais il y a de nombreuses personnes qui paient le gros prix en pensant qu'ils achètent un produit de luxe, alors qu'ils se font voler. Nous avons vraiment essayé d'utiliser la loi pour sensibiliser les Canadiens à ce sujet. C'est un défi permanent.

**La sénatrice Ataullahjan :** Merci de votre exposé. Vous avez répondu à la majorité de mes questions mais, dans votre mémoire, vous dites qu'il y a des avantages à harmoniser nos politiques nationales en matière de PI avec les normes internationales.

Croyez-vous que les politiques nationales actuelles en matière de PI ne répondent pas aux normes internationales? Le cas échéant, quelles sont les lacunes et dans quels secteurs se trouvent-elles?

**M. Schaan :** Je pense que l'important travail qui a été effectué pour élargir notre accord commercial global, y compris dans le cadre des négociations sur l'accord entre le Canada et l'Union européenne, codifient et continuent d'harmoniser ces normes internationales pour permettre aux Canadiens d'accéder à ces marchés.

Comme vous pouvez le constater, à bien des égards, il faut apporter des changements modestes à la loi canadienne pour pouvoir accéder à ces traités, ce qui montre le travail important qui a déjà été fait pour harmoniser nos normes avec les normes internationales et l'important travail, comme Paul l'a mentionné, qui a été fait pour veiller à ce que nos cadres soient modernes, à jour et des plus efficaces. Je pense que la nature croissante des accords commerciaux élargit la portée. Dans le cadre de l'AECG, il existe un mécanisme qui nous permet de nouer de nouveaux partenariats commerciaux qui assurent cette harmonisation et permettent aux sociétés canadiennes de prendre de l'expansion.

**Le sénateur Oh :** Merci, messieurs, de vos déclarations. J'ai deux questions pour vous.

Selon le Conference Board du Canada, le Canada a reçu la note de C pour l'innovation et se classe au neuvième rang sur 16 pays comparables. Pouvez-vous nous dire les facteurs qui expliquent le rendement relativement faible du Canada en matière d'innovation?

**M. Halucha :** Je vais commencer, puis Mark poursuivra probablement.

Si l'on regarde les 10 ou 15 dernières années, on a mené de nombreuses études sur les facteurs qui nuisent à l'innovation au Canada. Je pense au groupe d'experts de Red Wilson, au milieu des années 2000, qui s'est penché sur la compétitivité du Canada. Le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation qui relevait de notre ministre a examiné la question, ainsi que le Conference Board. De nombreuses organisations ont étudié la question.

I think what many of them have come down on is the importance of commercialization. That's often where we are viewed as not being as strong as some of the other countries. No one disputes that we have tremendous scientists and a great capacity to develop new innovative products, but too often they are not commercialized or they are commercialized outside of Canada. I think addressing the commercialization challenge is critical. In some areas we are doing it better.

One of the key things that has changed in the last couple of years is with the decline in commodity prices, the decline in oil and gas, it has revealed how important it is that we get stronger in the digital economy and get stronger on science and technology and on commercializing those innovations in Canada. The Prime Minister and ministers have been to places like Kitchener and Waterloo talking about what is working well there and trying to make the case that we need to replicate those types of investments and experiences in other areas of the country.

Our minister is working on an innovation strategy. That has been his priority. He has talked to hundreds of business leaders and innovators in Canada with a view to developing a strategy that will lead us forward to meeting those challenges.

**Mr. Schaan:** The only thing I would add to Paul's comments is around taking that commercialization challenge that he very accurately represented, adding in as well value chains and where we are in the value chain, and also growing firms to scale.

In terms of commercialization challenges, small commercialization could potentially happen in Canada, but I think we need to ensure that Canadian firms are actually growing to their full potential, which often means expanding beyond Canadian borders and into international markets and that we're entering into the value chain where we have comparative advantage and can actually leverage the abilities of Canada to make sure we are playing in the economy at a sophisticated and complex level that allows our firms to be at their peak.

**Senator Oh:** Talking about the minister, on April 18, 2016, he attended the World Economic Forum event in Toronto. He participated in the session on Canada's innovation ecosystem.

Has the minister come up with something to promote Canada as the centre for global innovation?

**Mr. Halucha:** That's exactly what we're working on and what he is working on. The previous budget actually identified an envelope of roughly \$800 million to support innovation, and the next steps will be to further consult Canadians, develop an agenda and implement it in the coming years. That is the focus.

I think one thing that will be different and has changed is that for many years the view was that a hands-off approach to innovation would work effectively and that the role of

Je pense que bon nombre d'entre elles ont relevé l'importance de la commercialisation. C'est souvent dans ce secteur que nous ne sommes pas aussi solides que certains autres pays. Personne ne conteste le fait que nous avons des scientifiques remarquables et de grandes capacités de concevoir de nouveaux produits novateurs, mais trop souvent, ils ne sont pas commercialisés ou ils sont commercialisés à l'étranger. Je pense qu'il est essentiel de se pencher sur la commercialisation. Nous nous en tirons mieux dans certains secteurs.

Ce qui a principalement changé au cours des dernières années, c'est la baisse du prix des denrées, la baisse du prix du pétrole et du gaz, ce qui a montré à quel point il est important de nous améliorer au chapitre de l'économie digitale, des sciences et des technologies et de la commercialisation de ces innovations au Canada. Le premier ministre et les ministres se sont rendus dans des endroits comme Kitchener et Waterloo pour parler de ce qui fonctionne bien là-bas et essayer de faire valoir que nous avons besoin d'effectuer ce type d'investissements et de reproduire l'expérience dans d'autres régions du pays.

Notre ministre travaille à l'élaboration d'une stratégie en matière d'innovation. C'est sa priorité. Il a parlé à des centaines de chefs d'entreprise et d'innovateurs au Canada dans l'optique d'élaborer une stratégie qui nous aidera à régler ces problèmes.

**M. Schaan :** La seule chose que j'ajouterais aux observations de Paul, c'est que nous devons nous attaquer au problème de commercialisation qu'il a très bien expliqué, ajouter des chaînes de valeur et faire prendre de l'expansion aux entreprises.

Pour ce qui est des problèmes de commercialisation, nous pourrions commercialiser des produits à petite échelle au Canada, mais je pense que nous devons nous assurer que les sociétés canadiennes puissent atteindre leur plein potentiel de croissance. Pour ce faire, nous devons aller au-delà des frontières canadiennes sur les marchés internationaux et dans la chaîne de valeur où nous avons des avantages comparatifs et où nous pouvons mettre à profit les capacités du Canada pour nous assurer que nous jouons dans l'économie à un niveau plus sophistiqué et complexe qui permet à nos sociétés d'atteindre une expansion optimale.

**Le sénateur Oh :** Puisque l'on parle du ministre, le 18 avril 2016, il a assisté au Forum économique mondial à Toronto. Il a participé à la séance sur l'écosystème d'innovation du Canada.

Le ministre a-t-il trouvé un moyen de promouvoir le Canada en tant que centre d'innovation mondial?

**M. Halucha :** C'est exactement ce sur quoi nous travaillons. Le budget précédent a consacré une enveloppe d'environ 800 millions de dollars pour appuyer l'innovation, et les prochaines étapes viseront à consulter davantage les Canadiens, à élaborer un programme et à le mettre en œuvre au cours des prochaines années. C'est l'objectif.

Je pense qu'une chose qui sera différente et qui a changé, c'est que pendant de nombreuses années, on croyait qu'une approche de laissez-faire à l'innovation fonctionnerait efficacement et que le

government was simply to get the business environment right, and then it would be over to the private sector to innovate and grow the economy. There is a certain element of truth to that. I won't dispute it entirely, but clearly if you look at what countries rank higher than us in that innovation grid that you talked about, you'll find that the role of government is much more pronounced. They are there with business and are making investments, countries like Germany, Finland, Israel, the United States.

The United States does a tremendous amount of hands-on, direct support to companies around innovation, and I think that's a space we need to move in. When Mr. Balsillie says that we need an innovation strategy, that we had an S and T strategy and haven't had an innovation strategy, I think that's exactly what he is talking about, those types of partnerships. That is absolutely the reorientation that we're going through right now.

**Senator Johnson:** All my questions were answered in the last two rounds, so I'll pass. Thank you.

**The Chair:** One of the strategies, blending innovation and intellectual properties, et cetera, is that the offenders are the ones that normally don't sign international treaties, and they are often the larger countries, countries in development, countries with different philosophies. In your paper you say TPP standards we've met and that what we're trying to do is to join, I would say, a growing body of people who are working toward international standards. Is one of the reasons that we're saying TPP will be advantageous to Canada is that it will bring a lot of other countries on board and bring their standards up, and we'll have a greater and growing international body with some consensus on how to deal with these issues?

**Mr. Schaan:** I recognize that the TPP is very much an issue currently under consultation, to which this government has not yet taken a formal view, but I would say that certainly one of the interesting features — having participated in some of the negotiation around the Trans-Pacific Partnership — was the diversity around the table. Obviously, there were very many tables that were busily facilitating this agreement, but I think the goal and the interesting aspect of the TPP is that it brings together very different economies, different economies of size, different economies of geography, different economies in terms of their comparative advantage and in which industries they potentially have that advantage.

To your point about whether or not it is an opportunity to be able to further develop new norms, I think the goal was very much to ensure that in the TPP Canada's voice allowed for both norms that we could live with and norms that we felt were reflective of the kind of marketplace frameworks we had established and marketplace frameworks that we felt allowed

rôle du gouvernement consistait seulement à s'assurer que le milieu des affaires se porte bien. Et ensuite, ce serait au secteur privé d'innover et de faire croître l'économie. Il y a une certaine vérité à cela. Je ne vais pas le contester complètement, mais clairement, si l'on regarde les pays qui se sont mieux classés que nous sur le réseau de l'innovation dont vous avez parlé, vous remarquerez que le rôle du gouvernement est beaucoup plus marqué. Ces pays travaillent avec les entreprises et font des investissements, des pays comme l'Allemagne, la Finlande, Israël et les États-Unis.

Les États-Unis interviennent de façon remarquable auprès des entreprises sous forme d'aide concrète, de soutien direct à l'innovation, et je pense que nous devrions en faire autant. Lorsque M. Balsillie affirme que nous avons besoin d'une stratégie en matière d'innovation et non d'une stratégie en matière de science et de technologie, je crois que c'est exactement le genre de partenariat auquel il songe. C'est exactement la nouvelle direction que nous sommes en train d'adopter.

**La sénatrice Johnson :** On a répondu à toutes mes questions dans les deux rondes précédentes, alors je passe mon tour. Merci.

**La présidente :** L'une des stratégies, lorsqu'on combine l'innovation et la propriété intellectuelle, par exemple, c'est que les pays fautifs ne sont habituellement pas ceux qui signent les traités internationaux. Ce sont souvent de grands pays, des pays en voie de développement, aux philosophies différentes. Dans votre mémoire, vous dites que nous respectons déjà les normes prévues dans le PTP et que nous essayons maintenant d'appartenir à un groupe de plus en plus nombreux de pays qui veulent harmoniser leurs politiques aux normes internationales. Diriez-vous que si le PTP sera bénéfique pour le Canada, c'est notamment parce que les nombreux autres pays signataires, en rehaussant leurs normes, feront en sorte que nous serons de plus en plus nombreux sur la scène internationale à être d'accord sur la manière d'aborder certains problèmes?

**M. Schaan :** Il est vrai que le PTP fait actuellement l'objet de consultations et que le gouvernement n'a pas encore officiellement pris position à son sujet, mais je conviens tout à fait que l'un des aspects intéressants, lors des négociations auxquelles j'ai participé, c'était la diversité à la table. Bien entendu, nous étions fort nombreux à nous affaïrer activement autour de cette table, mais je pense que l'aspect le plus intéressant du PTP, qui est également son objectif, c'est qu'il rassemble des économies de toutes sortes, différentes par leur taille et par leur situation géographique, différentes du point de vue de leur avantage comparatif et des secteurs dans lesquels elles détiennent un avantage.

Faut-il y voir l'occasion de poursuivre l'élaboration de nouvelles normes? Je pense que le but recherché par le Canada, c'était surtout de promouvoir des normes auxquelles nous étions en mesure de souscrire et qui reflétaient le genre de politiques-cadres que nous avons établies, c'est-à-dire qui nous laissent le champ libre pour innover et dont nous pourrions



for our own domestic innovation and, potentially, that we would like to see others adopt. There was very much a notion of trying to ensure that that diversity around the table was reflected, and certainly that our own diversity in Canada was reflected.

**Mr. Halucha:** I'd be less reserved than Mark. I would say, absolutely, that is an important asset and selling feature of the TPP, the fact that it provides a blueprint for the countries in the agreement to expand.

For example, Korea has made a request to join the TPP already. They are waiting to have the ratification process go through, but I think you can expect that it will expand. Obviously, in the context of the growth in Asia, having these types of rules extended to China will be very important. There is not a multilateral solution right now. Not to say that WTO will not move forward again, but effectively the TPP is the best bet right now to have that kind of counterweight, from an economic, geopolitical perspective, to China.

**The Chair:** One of the things I have been pondering is the fact that with CETA it was a Canadian initiative to get to the table quickly. It was a strategy to get a trade agreement. We knew that there were negotiations with the United States, but it was a Canadian initiative and a response from the Europeans. One could argue that maybe the Europeans were already talking but, in any event, it was sort of an equal opportunity for Europe and Canada.

With TPP there was resistance to Canada coming on board in some quarters, on certain issues, and there was a lot of political talk. Did we have, in the intellectual properties, sufficient opportunities from your perspective — not from a political one — to make Canada's case known to the other partners as to what our expectations were so that we would have a fair advantage at the table in the negotiations?

**Mr. Schaan:** I think Canada played an incredibly important role in the negotiation of the intellectual property sections of the TPP. To your question about whether or not we were able to make our views known, we were certainly known around the table for aspects like Canada's unique notice and notice system that was preserved in the TPP text. Some of the other unique "made in Canada" features came about as a function of the fact that we were very clearly able to demonstrate to others how Canada had created a robust and very mature intellectual property regime that met international standards but potentially did so in a way that was sensitive to the Canadian economy and to the Canadian market.

I would hesitate to over-compliment my peers, but those involved in the TPP negotiations were very sophisticated in bringing extreme expertise and knowledge to bear. Again, having just returned from the United States where I saw many of the counterparts who were across the table from me in the TPP negotiating round, I'd say they knew us. They knew us well, and they knew us as important and potentially formidable partners to ensure that we were going to arrive at an outcome that we could all live with.

souhaiter l'adoption par d'autres également. On sentait bien l'importance de refléter non seulement la diversité des pays présents, mais également notre propre diversité au Canada.

**M. Halucha :** Je serais plus catégorique que Mark; je dirais que l'effet stimulant du PTP sur la croissance des partenaires est sans contredit l'un de ses principaux atouts et l'un de ses aspects les plus intéressants.

Par exemple, la Corée a déjà fait sa demande d'adhésion au PTP. Elle attend la fin du processus de ratification, mais on peut s'attendre à une croissance. Évidemment, dans ce contexte, il sera crucial d'étendre ces règles à la Chine également. Il n'y a aucune solution multilatérale en ce moment. Bien sûr, l'OMC pourrait revenir à la charge, mais dans les faits, le PTP constitue la meilleure option à l'heure actuelle si nous voulons faire contrepoids à la Chine d'un point de vue économique ou géopolitique.

**La présidente :** Je songeais au fait que, dans le cas de l'AECG, les choses s'étaient accélérées à l'initiative du Canada. C'était une stratégie pour obtenir l'accord commercial. Nous savions qu'il y avait aussi des négociations avec les États-Unis, mais c'était avant tout une initiative du Canada à laquelle répondait l'Europe. On pourrait dire que les Européens avaient déjà entrepris des discussions, mais, quoi qu'il en soit, l'Europe et le Canada étaient en quelque sorte sur un pied d'égalité.

Dans le cas du PTP, la participation du Canada ne faisait pas l'unanimité dans tous les domaines, et il y a eu beaucoup de débats politiques. Dans le dossier de la propriété intellectuelle, si vous deviez vous prononcer d'un point de vue personnel et non politique, diriez-vous que le Canada a réussi à faire valoir ses attentes auprès de ses partenaires et qu'il a su se positionner avantageusement à la table de négociations?

**M. Schaan :** Je crois que le Canada a joué un rôle crucial dans les négociations des dispositions de l'accord du PTP sur la propriété intellectuelle. Vous me demandez si nous avons réussi à faire connaître nos attentes. Le Canada s'est certainement démarqué par son unique régime d'avis, qui a été préservé dans le texte de l'accord. D'autres idées typiquement canadiennes ont été adoptées simplement parce que nous avons été capables de démontrer très clairement comment nous sommes parvenus à créer un régime de propriété intellectuelle solide et mature qui respecte les normes internationales tout en demeurant adapté à notre économie et à notre marché.

Au risque d'être trop élogieux à l'égard de mes collègues, je dois dire que ceux qui ont participé aux négociations dans le cadre du PTP ont su faire valoir leur expertise et leur savoir très pointus d'une manière hautement sophistiquée. Comme je l'ai mentionné, je reviens des États-Unis, où j'ai vu plusieurs de nos homologues qui étaient présents à la ronde de négociation, et ils se souviennent très bien de nous. Nous avons été pour eux des partenaires sérieux, voire redoutables, dans la recherche d'un terrain d'entente acceptable pour tous.

**The Chair:** I hope I'm not displaying my own personal lack of information and/or ignorance. You say that there are two main IP changes that Canada will need to make, and one is a regime regarding geographical indications. Can you give me an explanation of "geographical indications"?

**Mr. Schaan:** The most common geographical indication that I think most people are familiar with are things like champagne, feta or provolone. It's a mark that allows for a particular product to demonstrate its quality or reputation as a function of its geographical indication.

In the Canadian-European Union trade negotiations, there are a number of products that both Canada and the Europeans, particularly the Europeans, wanted insurance of protection for that have that mark of reputation or quality as a function of their geographic region, champagne being a good one and feta being another. As part of the agreement we agreed to recognize a number of those geographic indications and to ensure we had a system in Canada for their protection, including at the border and from an enforcement perspective.

**The Chair:** Are there any new ones on the list? Champagne has been known, and the debate about it has been known for a long time. Are there any new geographical indicators?

**Mr. Schaan:** There are over 100 new geographical indications that will be entered into the GI system for Canada as a function of CETA.

**Mr. Halucha:** For wine and spirits there was already a list that existed, but cheeses and meats were added under the CETA negotiations. Effectively they function as trademarks for a region. Obviously it's important to the Europeans in terms of being able to correctly have those products represented in markets around the world.

In the TPP negotiations, the only the requirement was, because we had already completed CETA, that we needed to ensure we had the flexibility to honour the commitments we had made in the CETA negotiations. We had to get an exemption to allow us to recognize the GIs.

**Mr. Schaan:** Under CETA just one little change, because I think my remarks note eight years of "market exclusivity," which should read eight years of "data protection." That would also be codified as a function of our acceptance of CETA.

**The Chair:** The other changes are in the pharmaceutical patents regime, the definition of pharmaceuticals. Is it for human use or is animal welfare included also, pharmaceutical having the broad definition?

**Mr. Schaan:** Pharmaceutical is human use and veterinary drugs. That's right.

**La présidente :** Vous dites que le Canada devra faire deux changements majeurs en matière de propriété intellectuelle, et que l'un d'eux concerne le régime relatif aux indications géographiques. Je vais peut-être vous sembler mal informée ou ignorante, mais pouvez-vous m'expliquer ce qu'on entend par « indications géographiques »?

**M. Schaan :** Ce sont des indications telles que « champagne », « feta » ou « provolone », pour donner quelques exemples bien connus. Ce sont des dénominations qui garantissent la qualité ou la réputation d'un produit qui provient d'un endroit géographique en particulier.

Dans les négociations commerciales avec l'Union européenne, on a insisté, surtout du côté européen, pour protéger la dénomination d'un certain nombre de produits qui jouissent d'une renommée particulière en raison de leur provenance géographique, comme le champagne ou le feta. Dans l'accord, nous avons convenu de reconnaître de nombreuses indications géographiques et de faire en sorte que le Canada dispose d'un système pour les protéger, notamment à la frontière, et pour garantir le respect des mesures.

**La présidente :** On connaît tous le champagne et le débat qui l'entoure depuis longtemps, mais la liste contient-elle de nouvelles indications géographiques?

**M. Schaan :** Plus d'une centaine de nouvelles indications géographiques feront leur entrée dans le régime d'indications géographiques du Canada dans le cadre de l'AECG.

**M. Halucha :** Dans le cas des vins et spiritueux, il y avait déjà une liste, mais les fromages et les viandes ont été ajoutés lors des négociations de l'AECG. Concrètement, ces indications sont la marque de commerce d'une région. Évidemment, les Européens attachent une très grande importance aux indications géographiques, car elles sont le gage que leurs produits seront correctement représentés sur les marchés mondiaux.

Lors des négociations de l'accord du PTP, notre seul critère était de préserver suffisamment de latitude pour pouvoir honorer les engagements que nous avons déjà pris dans le cadre de l'AECG. Nous avons dû obtenir une exemption pour pouvoir reconnaître les indications géographiques.

**M. Schaan :** J'aimerais faire une petite précision, car dans mon mémoire, on peut lire « huit ans d'exclusivité sur le marché », mais ce devrait être « huit ans de protection ». C'est également à l'AECG que l'on doit ce changement.

**La présidente :** Les autres changements concernent le régime de brevets pharmaceutiques. Est-ce que les produits pharmaceutiques comprennent également ceux à usage vétérinaire? Faut-il l'entendre au sens large?

**M. Schaan :** Oui, on vise à la fois les produits destinés aux humains et ceux destinés aux animaux.

**The Chair:** There is an ongoing concern that I have, but I won't take the time. The interchange between the needs of animal welfare is also of concern for human welfare, and there is the intersection there. I wanted to know the definition of pharmaceutical regimes. Thank you for that.

Obviously this is a very complex area. I'm very pleased with the questions that have come from senators. They have done their homework very well, and I think that we will serve the public well in our discussions and negotiations.

Your very informative text is what we needed to complete and continue our study, so thank you for the time that you've taken and the material that you've provided. If we need more information or clarification, I trust that we can reach out to you in written form to get the details that we need. Thank you for coming before the committee.

As I have indicated to our senators, we are adjourned. Our second panel has been cancelled, but I look forward to our session tomorrow. This session is adjourned.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Thursday, April 21, 2016

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 10:35 a.m. to study foreign relations and international trade generally (topic: bilateral, regional and multilateral trade agreements: prospects for Canada).

**Senator A. Raynell Andreychuk** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Welcome to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. The committee is authorized to examine such issues as may arise from time to time relating to foreign relations and international trade generally. Under this mandate, the committee will continue to hear witnesses today on the topic of bilateral, regional and multilateral trade agreements and prospects for Canada.

To date, the committee has held several meetings on this topic and heard from academics, experts and governmental officials. The committee is pleased to continue its study today, and we will now receive a presentation from an expert who specializes in intellectual property.

On behalf of the committee, I welcome by video conference Barry Sookman, Partner, McCarthy Tétrault. Mr. Sookman specializes in the area of information technology, intellectual property and privacy anti-spam law. He is also the author of numerous books and articles dealing with information technology and intellectual property. As well, he is an adjunct professor who teaches copyright and intellectual property at Osgoode Hall Law

**La présidente :** Cela soulève un aspect qui me préoccupe depuis longtemps, mais je ne veux pas prendre trop de temps. Il y a une interaction entre les deux, le bien-être des animaux et celui des humains se recourent. Mais je voulais seulement savoir de quoi il était question ici, et je vous remercie de cette précision.

De toute évidence, il s'agit d'un domaine très complexe. Je suis enchantée des questions de mes collègues. Ils se sont bien renseignés, et je crois que la population sera bien servie par nos discussions et nos négociations.

Les renseignements que vous nous avez fournis nous seront grandement utiles tout au long de notre étude et je vous remercie pour votre temps et pour les documents que vous nous avez apportés. Si nous avons besoin de précisions ou de plus amples informations, nous communiquerons avec vous par écrit. Merci beaucoup d'être venus témoigner.

Je rappelle aux sénateurs que le second groupe de témoins ne comparaitra pas aujourd'hui. Merci à tous, et à demain. La séance est levée.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le jeudi 21 avril 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 10 h 35, afin d'étudier les relations étrangères et le commerce international en général (sujet : accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux : perspectives pour le Canada).

**La sénatrice A. Raynell Andreychuk** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Le comité est autorisé à étudier les questions sur les relations étrangères et le commerce international en général. Conformément à son mandat, le comité continue d'entendre des témoins aujourd'hui concernant les accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux et les perspectives pour le Canada.

À ce jour, le comité a tenu plusieurs séances sur ce sujet et a entendu des universitaires, des experts et des représentants du gouvernement. Le comité a le plaisir de poursuivre son étude aujourd'hui. Il entendra maintenant le témoignage d'un expert du domaine de la propriété intellectuelle.

Au nom du comité, je souhaite la bienvenue à Barry Sookman, associé, McCarthy Tétrault, qui se joint à nous par vidéoconférence. M. Sookman se spécialise dans les domaines des technologies de l'information, de la propriété intellectuelle, de la protection des renseignements personnels et de la loi antipourriel. Il a aussi écrit de nombreux ouvrages et articles sur les technologies de l'information et la propriété intellectuelle.

School. He has a much more extensive biography that has been circulated, but I thought I would raise some of the highlights as they pertain to this committee.

Mr. Sookman, our usual practice is to hear from you in a presentation and then to allow time for questions from senators. I welcome you to the committee, and the floor is yours.

**Barry Sookman, Partner, McCarthy Tétrault, as an individual:** Thank you very much. I would like to thank the committee for inviting me to appear today to provide input on international, multinational, regional and bilateral trade agreements. I am going to be focusing my remarks on the Trans-Pacific Partnership.

I have a practice that spans the areas covered by the important chapters I want to refer to, being the e-commerce chapter, or chapter 14 of the TPP, and the intellectual property chapter, being chapter 18 of the TPP.

I'm here today in my personal capacity and not on behalf of any clients.

The TPP has been heralded as a 21st century trade agreement. The e-commerce and IP chapters reflect this, in my view. The e-commerce chapter is truly innovative in trade agreements in that it tackles barriers to the use of the Internet and other networks to conduct trade. This gives Canadian businesses the opportunity to do business in the other 11 TPP countries from Canadian soil, giving Canadians a chance to develop and maintain high-paying jobs in this country.

Under the e-commerce chapter, no party can impose customs duties on electronic transmissions, although taxes may be imposed. The agreement is at the forefront of trying to remove other barriers to electronic commerce, including to recognize electronic documents and signatures. The treaty would require the parties to be consistent with one of two international model laws related to recognition of electronic documents and electronic signatures. This will bring all of the parties up to Canadian standards, standards that have been in use in Canada for over a decade. It will also facilitate the use of sophisticated authentication technologies, of which Canada is at the forefront as being an innovator in those technologies.

Parties will not be able to block market access by preventing Canadian businesses from transferring personal information to Canada for processing or require Canadian businesses to establish data centres in other countries in order to conduct business there. There are exceptions to permit legitimate public policy objectives consistent with international norms for exceptions. These provisions are very important to enable Canadians to do business from Canada over electronic networks with other members of the TPP.

De plus, il est professeur affilié en droit d'auteur et propriété intellectuelle à l'Osgoode Hall Law School. Vous avez reçu sa biographie complète, bien plus étoffée encore, mais je voulais en souligner quelques détails, car cela rejoint le mandat du comité.

Monsieur Sookman, notre façon de faire habituelle est d'entendre l'exposé de nos témoins avant de passer aux questions des sénateurs. Je vous souhaite la bienvenue. La parole est à vous.

**Barry Sookman, associé, McCarthy Tétrault, à titre personnel :** Merci beaucoup. Je tiens à remercier le comité de m'avoir invité à venir parler aujourd'hui des accords commerciaux internationaux, multinationaux, régionaux et bilatéraux. Je vais axer mes commentaires sur le Partenariat transpacifique.

Ma pratique couvre les secteurs abordés par les chapitres importants dont je veux vous parler, c'est-à-dire le chapitre 14 du PTP, sur le commerce électronique, et le chapitre 18, sur la propriété intellectuelle.

Je suis ici aujourd'hui à titre personnel, et mes commentaires n'engagent aucun de mes clients.

Le PTP a été annoncé comme étant un accord commercial digne du XXI<sup>e</sup> siècle. Les chapitres sur le commerce électronique et la propriété intellectuelle en font foi, selon moi. Le chapitre sur le commerce électronique est réellement innovateur, en ce sens qu'il vise à abattre les barrières qui font obstacle au commerce sur Internet et d'autres réseaux. Les entreprises canadiennes auront ainsi la possibilité de mener des affaires dans les 11 autres pays membres du PTP à partir du Canada, ce qui leur permettra de créer et de garder des emplois hautement rémunérés au pays.

En vertu du chapitre sur le commerce électronique, les parties ne pourront imposer des droits de douane aux transmissions électroniques, mais pourront tout de même appliquer des taxes. L'accord est au premier rang des efforts visant à éliminer les barrières au commerce électronique, notamment en reconnaissant les documents et les signatures électroniques. Le traité obligerait les parties à se conformer à l'une des deux lois types internationales sur la reconnaissance des documents et des signatures électroniques. Toutes les parties seraient ainsi soumises à des normes équivalentes aux normes canadiennes, qui sont en place au Canada depuis plus de 10 ans. Cela facilitera également l'utilisation des dernières technologies d'authentification, et le Canada fait œuvre de pionnier dans ce domaine.

Les autres parties ne pourront pas bloquer l'accès à leur marché en empêchant les entreprises canadiennes de transférer des renseignements personnels vers le Canada à des fins de traitement, pas plus qu'elles ne pourront les obliger à établir des centres de données à l'étranger. Certaines exceptions sont prévues pour permettre l'application de normes internationales dans l'atteinte d'objectifs légitimes en matière de politique publique. Ces dispositions sont essentielles pour que les Canadiens puissent faire des affaires à partir du Canada, à l'aide des réseaux électroniques, avec d'autres membres du PTP.

The TPP also requires minimum standards for protection of personal information, to prevent spam and to promote consumer protection. Canada meets and, in fact, exceeds these standards. Some have criticized the TPP for not going further, but in my view, it's unrealistic to have expected a trade treaty to be, in fact, a treaty for privacy, anti-spam and consumer protection.

The TPP also requires minimum standards for intellectual property protection. Canada played an active role in the negotiations of these provisions. The result is — and I know the committee has heard this already — that with few exceptions, Canadian law is already compliant with these requirements.

The IP chapter has been subject to criticism in Canada by a few vocal individuals. In my view, quite a lot of what has been said about the IP chapter is not accurate and potential problems have been exaggerated. I'm submitting to the committee several blog posts that I have published that deal with these criticisms, and I would be delighted to answer any questions the committee may have with respect to them.

In assessing the IP chapter, and in particular, the appropriateness of its minimum standards, in my view the committee should take into account the following: First, there are minimal changes required by the treaty to Canadian law. Second, the impact of the changes that have been publicly identified are not significant, especially in relation to the overall context of the treaty. There are good public policy reasons for the changes. These include amendments requiring an extension to the term of copyright, the addition of criminal sanctions for those who would engage in facilitating piracy by removing rights management information from digital products, and requiring a criminal sanction that targets computer hacking to steal trade secrets that is detrimental to Canada's economic interests, international relations or Canada's defence or national security.

Honourable senators, the TPP will give Canadian businesses access to a trading block with 40 per cent of the world's GDP and most favoured access to markets of our top three trading partners, the U.S., Japan and Mexico. It will enable Canada to be part of global supply chains that operate in this market space.

Intellectual property laws promote innovation and commercialization of IP products. The 21st century and the fourth industrial revolution that we are in the midst of increasingly relies on IP to raise capital and to foster innovation and commercialization.

Le PTP exige également des normes minimales de protection des renseignements personnels, afin de prévenir les pourriels et de favoriser la protection des consommateurs. Le Canada satisfait à ces normes, et en fait, il les surpasse. Certains ont reproché au PTP de ne pas aller plus loin à cet égard, mais selon moi, il n'est pas réaliste de s'attendre à ce qu'un traité commercial soit, en fait, un traité voué à la protection des renseignements personnels et des consommateurs ainsi qu'aux mesures antipourriel.

Le PTP prévoit aussi des normes minimales en matière de protection de la propriété intellectuelle. Le Canada a joué un rôle actif dans la négociation de ces dispositions. Je sais que vous l'avez déjà entendu, mais le résultat en est que les lois canadiennes sont déjà conformes à ces exigences, à quelques exceptions près.

Quelques détracteurs ont décrié le chapitre sur la propriété intellectuelle au Canada. À mon avis, bien des choses qui ont été dites à propos de ce chapitre sont erronées, et les problèmes potentiels ont été exagérés. J'ai soumis au comité plusieurs articles de mon blogue qui portent sur ces critiques, et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions à ce sujet si vous en avez.

Dans l'étude qu'il fera du chapitre sur la propriété intellectuelle, et en particulier sur le caractère adéquat des normes minimales, le comité devrait selon moi tenir compte des éléments suivants : premièrement, le traité ne requiert que des changements minimes à la législation canadienne. Deuxièmement, les répercussions des changements dont il a été question publiquement ne sont pas considérables, surtout en ce qui a trait au contexte global du traité. Ces changements sont motivés par des politiques publiques raisonnables, et prévoient notamment le prolongement de la durée de protection du droit d'auteur, l'ajout de sanctions criminelles pour ceux qui encouragent le piratage en supprimant l'information sur le régime des droits des produits numériques, et l'ajout de sanctions criminelles également pour les pirates informatiques qui volent des secrets commerciaux au détriment des intérêts économiques, des relations internationales ou de la défense et de la sécurité nationale du Canada.

Honorables sénateurs, le PTP permettra aux entreprises canadiennes d'accéder à une zone commerciale représentant 40 p. 100 du PIB mondial. Les entreprises canadiennes auront aussi un accès privilégié aux marchés de nos trois principaux partenaires commerciaux, soit les États-Unis, le Japon et le Mexique. Le Canada pourra faire partie de chaînes d'approvisionnement mondiales qui exploitent cette zone commerciale.

Les lois régissant la propriété intellectuelle favorisent l'innovation et la commercialisation de produits de propriété intellectuelle. Nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle et au beau milieu de la quatrième révolution industrielle, et cela signifie que nous devons de plus en plus miser sur la propriété intellectuelle pour obtenir des capitaux et favoriser l'innovation et la commercialisation.

The Canadian market by itself is too small to support the level of investment needed for high technology and intellectual property based companies to succeed. Canadian businesses need to compete internationally and will need to leverage the high levels of intellectual property protection accorded by Canada's trading partners, whether or not Canada joins the TPP.

Honourable senators, in my view, it is hard to see how Canadian businesses would be disadvantaged by agreeing to keep standards of protection of intellectual property protection we already have. The standards in the TPP are consistent with international norms and they support intellectual property intensive industries while providing reasonable flexibility in accordance with international norms.

Those are my introductory remarks, and I would be delighted to answer any questions you may have.

**The Chair:** Mr. Sookman, thank you for your presentation. You gave a more general presentation and then talked about TPP. Do you have any comments on the proposed CETA agreement? Or is your specialty TPP and I shouldn't ask you that question?

**Mr. Sookman:** Well, members of the Senate, you're free to ask me any question you want since you control the floor.

I think the CETA is less ambitious than the TPP, at least with respect to the e-commerce provisions. The TPP is similar in many ways with CETA. They approach some of the provisions in a different way but, by and large, Canada has managed to preserve most of the laws it has. There are a few changes required, particularly geographic indications and with respect to patent term extension. In the TPP, Canada has managed, I think, to limit the changes to those that would already have been in CETA, with the exception of one or two in the copyright area.

**The Chair:** By extension, do these new proposed treaties reflect at least the intent and direction of the World Trade Organization?

**Mr. Sookman:** I think they go beyond the WTO. The WTO has stalled, on my understanding, in terms of moving forward with a trade agenda. The TPP and CETA are agreements that attempt to establish comprehensive rules among the parties. It is conceivable that the TPP will become a recognized standard that other countries could join. There have already been requests, I understand, from other countries, including South Korea, to join. It may well be that these standards will become ones that eventually find their way into the WTO.

So I would say that these treaties certainly build on the WTO standards, and many of the examples of the provisions in the TPP, in fact, are already obligations in WTO, but some of them go

Le marché canadien est trop petit pour soutenir à lui seul le niveau d'investissements requis pour que les entreprises de haute technologie et de propriété intellectuelle soient florissantes. Les entreprises canadiennes doivent se mesurer à des concurrents internationaux et elles devront aller chercher toutes les protections offertes par les partenaires commerciaux du Canada en matière de propriété intellectuelle, et ce, que le Canada se joigne ou non au PTP.

Honorables sénateurs, je vois difficilement comment les entreprises canadiennes pourraient être désavantagées si le Canada accepte de maintenir ses protections actuelles en matière de propriété intellectuelle. Les normes prévues par le PTP sont conformes aux normes internationales et elles soutiennent les industries qui misent grandement sur la propriété intellectuelle, tout en offrant une marge de manœuvre raisonnable.

C'est ce qui conclut mon exposé. Je serai heureux de répondre à toutes vos questions.

**La présidente :** Monsieur Sookman, merci pour votre exposé. Vos commentaires ont été assez généraux, mais vous avez aussi parlé du PTP. Avez-vous des choses à dire concernant l'Accord économique et commercial global proposé? Ou est-ce que vous vous concentrez sur le PTP et je ne devrais pas poser la question?

**M. Sookman :** Eh bien, sénateurs, la séance vous appartient, alors vous pouvez me poser toutes les questions que vous voulez.

Je crois que l'Accord économique commercial global est moins ambitieux que le PTP, du moins en ce qui a trait aux dispositions sur le commerce électronique. Les deux accords se ressemblent à de nombreux égards. Les dispositions sont abordées différemment, mais de façon générale, le Canada a réussi à garder intactes la majorité de ses lois. Il faudra apporter quelques changements, notamment en ce qui concerne les indications géographiques et la prolongation de la période de validité des brevets. Dans les négociations du PTP, le Canada a réussi à restreindre les changements à ceux qu'aurait déjà entraînés l'AECG, à l'exception d'un ou deux dans le domaine du droit d'auteur.

**La présidente :** Est-ce que, par conséquent, les nouveaux traités proposés tiennent au moins compte de l'intention et de l'orientation de l'Organisation mondiale du commerce?

**M. Sookman :** Je crois qu'ils vont au-delà de cela. L'OMC a mis sur la glace, si j'ai bien compris, son programme de libre-échange. Le PTP et l'AECG sont des accords qui tentent d'établir des règles exhaustives entre les différentes parties. Il est plausible que le PTP devienne une norme reconnue à laquelle d'autres pays pourraient adhérer. D'autres pays en ont déjà fait la demande, je crois, dont la Corée du Sud. Il est bien possible que ces normes deviennent un jour celles de l'OMC.

Ces traités s'appuient certainement sur les normes de l'OMC, même que bon nombre des dispositions du PTP renvoient à des obligations de l'OMC, mais certaines vont plus loin encore. Par

further. As an example, there are requirements for protection of trade secrets under civil law in the TPP. Some have criticized the introduction of that provision, but in fact it's the identical provision that exists in the WTO, identical to what already exists in NAFTA and we're fully compliant. It both builds on what we have and supplements it.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Dawson:** We had Mr. Geist as a previous witness, but I guess you've learned to disagree with him on a bunch of subjects. There are a few issues he brought up and I'd like to get your thoughts on the record. I saw some of it on the blog. He said that since we came into the negotiations by the back door and we were not allowed to retroactively debate things that have been agreed upon, it puts us in a weakened position.

He says that by joining the TPP, we also join, whether we like it or not, nine international IP treaties that become part of the core of the TPP.

Starting with those two issues, I'm wondering if you would like to add to those comments.

**Mr. Sookman:** Thank you, senator. Let me address both of those claims.

When you read the chapter of the TPP on intellectual property, it is absolutely abundantly clear that Canada played an active role in the negotiations and managed to secure many changes that would not otherwise have been in the TPP. There are many unique elements of the TPP that you would not find in trade agreements, principally exceptions from commitments that reflect unique aspects of Canadian law. I would say that anybody who is familiar with the actual text of the treaty will see Canadian fingerprints all over the treaty. To suggest Canada didn't play an active role would actually be demonstrably wrong, I think, and can be evidenced simply by looking at all of the many aspects of the treaty, including the many footnotes in the treaty.

One of the things that Canada pushed back on fairly hard was to preserve our notice and notice regime and not be required to implement a notice and takedown regime. My personal belief is that the notice and takedown regime, which is almost universally accepted among all our trading partners, is a good regime and one that should be an alternative to notice and notice, but in fact both of them play equal roles.

Looking at Canada's position at the negotiating table, if the mandate was to preserve the flexibility and maintain the regime that we had, Canada pushed back very hard, and we have a special annex to the treaty that specifically preserves that element of the framework that Canadian policy-makers believe was right.

So I disagree that Canada didn't play or was unable to play an active role.

exemple, le PTP exige que le droit civil protège les secrets commerciaux. Certains ont critiqué l'adoption de cette disposition, mais elle est en fait identique à celle de l'OMC, et identique à une disposition de l'ALENA, et nous nous y conformons entièrement. Elle s'appuie sur ce qui existe déjà et ajoute des protections supplémentaires.

**La présidente :** Merci.

**Le sénateur Dawson :** Nous avons déjà entendu le témoignage de M. Geist, mais j'imagine que vous avez appris à être en désaccord avec lui sur bien des sujets. Il a soulevé quelques points et j'aimerais avoir vos commentaires aux fins du compte rendu. J'en ai lu quelques-uns sur votre blogue. Il a déclaré que puisque le Canada s'était joint aux négociations par la porte d'en arrière et qu'il n'avait pas eu la possibilité de discuter des points déjà convenus, il se trouve désavantagé.

Il affirme qu'adhérer au PTP signifie aussi, qu'on le veuille ou non, adhérer à neuf autres traités internationaux en matière de propriété intellectuelle, qui se greffent au noyau du PTP.

J'aimerais avoir vos impressions, sur ces deux points d'abord.

**M. Sookman :** Merci, sénateur. Je vais vous dire ce que je pense de ces deux affirmations.

À la lecture du chapitre du PTP sur la propriété intellectuelle, il est on ne peut plus clair que le Canada a participé activement aux négociations et qu'il a réussi à faire adopter un grand nombre de modifications qui n'auraient pas vu le jour autrement. Le PTP comporte des mesures uniques qu'on ne trouve dans aucun autre accord commercial, notamment les exceptions aux engagements qui tiennent compte des particularités du droit canadien. Je dirais qu'il suffit de prendre réellement connaissance du libellé du traité pour voir que le Canada y a laissé sa trace un peu partout. Il est absolument faux de dire que le Canada n'a pas participé activement au processus, et la preuve en est dans le traité lui-même; on le voit aux différents éléments du traité, y compris les nombreuses notes de bas de page.

Le Canada a entre autres insisté pour maintenir son régime d'avis et avis, et ainsi éviter de mettre en place un régime d'avis et de retrait. Je crois personnellement que le régime d'avis et de retrait, qui est presque universellement accepté chez tous nos partenaires commerciaux, est bon un régime qui devrait être offert parallèlement au régime d'avis et avis. Mais en fait, les deux régimes ont des rôles équivalents.

Pour ce qui est de la position du Canada à la table de négociation, si son mandat était de préserver une marge de manœuvre et de maintenir son régime actuel, il a fait ce qu'il fallait, car le traité comporte une annexe spéciale qui vise précisément à conserver cet élément du cadre réglementaire que les responsables des politiques canadiens jugeaient approprié.

Je ne suis donc pas d'accord pour dire que le Canada n'a pas participé ou n'a pas pu participer activement aux négociations.

When it comes to treaties that are at the core, one has to remember that Canada is already a member of those treaties, so it's not adding anything new. But there is a significant difference, Senator Dawson, in the way the TPP deals with the international treaties from the way they're dealt with in CETA. In CETA, the parties agree to abide by all of those treaties, so they're effectively incorporated by reference, and a breach of one of the elements of the treaty would potentially result in something that's a breach of CETA.

In that respect, TPP is a lighter touch. It merely requires the parties to have acceded to those treaties. That doesn't mean they're incorporated by reference. Canada is already a party to those treaties. I don't think we have any intention of resiling from them, so I don't think it adds anything more onerous as far as Canada is concerned, but the TPP has a lighter approach to them than CETA does.

**Senator Dawson:** You spoke in your introductory remarks about criminalization, that it's an added touch to past trade agreements where criminalization was not part of those agreements, and this one deals with criminalization. Could you elaborate on that, please?

**Mr. Sookman:** The allegation that Professor Geist makes is that the TPP adds criminal sanctions for trade secret violations. His claim is that somehow that would be a problem.

But when one actually examines the way the TPP addresses criminalization of trade secrets, you can readily see that it's much narrower. The TPP gives parties quite considerable flexibility as to what they must make criminal. There are a variety of choices, but one of the choices, as I mentioned, really involves computer hacking by foreign states, which would undermine the national security of Canada. In my view, it's hard to see any policy reason why there would be an objection to criminalization of that kind of activity.

Senators, I think you all know that one of the challenges Canada faces — not only Canada but really the industrialized world — is computer hacking by cybercriminals, terrorists, state-sponsored terrorists and criminal organizations. That is becoming an ever-pressing problem. Our trading partners, Europe and the United States, are moving ahead to amend their laws with respect to trade secrets.

The TPP's criminalization of trade secrets is a very moderate, minimum requirement, which I can't see any problem with. In fact, given the pressing and real concern Canadians have about cybercrime, I think having some theft of trade secrets being a criminal offence is good public policy.

**Senator Dawson:** Thank you very much.

**Senator Poirier:** Thank you for your presentation and your comments so far. A couple of my questions were already asked by our colleague, but I have a couple more to add.

Pour ce qui est des traités qui forment le noyau du partenariat, il faut se rappeler que le Canada adhère déjà à ces traités, alors ce n'est rien de nouveau. Mais, sénateur Dawson, il y a une grande différence dans la façon dont le PTP et l'AECG abordent les traités internationaux. Avec l'AECG, les parties conviennent de se conformer à tous les traités, qui sont incorporés à l'accord par renvoi, et la violation d'un des éléments des traités pourrait se traduire par la violation de l'AECG même.

À cet égard, le PTP est moins restrictif. Il exige seulement que les parties adhèrent à ces traités. Ils ne sont pas nécessairement incorporés par renvoi. Le Canada adhère déjà aux traités en question. Je ne crois pas qu'il ait l'intention de s'en détacher, alors il ne s'agit pas d'obligations indues pour le Canada. L'approche privilégiée pour le PTP est moins stricte que celle de l'AECG.

**Le sénateur Dawson :** Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de criminalisation. Les accords commerciaux précédents ne contenaient pas de dispositions sur la criminalisation, mais celui-ci, oui. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

**M. Sookman :** M. Geist avance que le PTP prévoit des sanctions criminelles en cas de violation des secrets commerciaux. Il maintient que cela pourrait poser problème.

Cependant, si on regarde de plus près la façon dont le PTP aborde la criminalisation de la violation des secrets commerciaux, on voit tout de suite que c'est beaucoup moins large que cela. Le PTP accorde aux parties une très grande marge de manœuvre pour décider des sanctions criminelles à appliquer. Différentes options s'offrent à elles, dont celle que j'ai mentionnée, sur le piratage informatique par les États étrangers, qui mettrait en péril la sécurité nationale du Canada. Je vois mal comment on pourrait s'objecter, politiquement parlant, à la criminalisation de ce genre d'activité.

Sénateurs, je crois que vous savez tous qu'un des défis auxquels est confronté le Canada — et pas seulement le Canada, mais tous les pays industrialisés — est le piratage informatique par des cybercriminels, des terroristes, des terroristes financés par l'État et des organisations criminelles. C'est devenu un problème toujours plus pressant. Nos partenaires commerciaux, l'Europe et les États-Unis, ont entrepris de modifier leurs lois afin d'aborder la question des secrets commerciaux.

Les dispositions du PTP sur la criminalisation de la violation des secrets commerciaux sont modérées, une obligation minimale seulement, et je ne crois pas qu'elles soient problématiques. En fait, compte tenu de l'urgence et de la réelle inquiétude des Canadiens face à la cybercriminalité, je pense que c'est une bonne politique publique de criminaliser le vol de secrets commerciaux.

**Le sénateur Dawson :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Poirier :** Merci pour votre exposé et vos commentaires. Mon collègue a déjà posé quelques-unes des questions que j'avais pour vous, mais j'en ai d'autres.



The committee has heard so far much testimony regarding the TPP and most of it has been negative. Through your blog you have answered to some of its harshest critics. I was wondering if you could comment. The TPP has brought a conversation on intellectual property and innovation to the wider public. What has been said so far is basically Canada is lacking and the impression left is negative.

In your opinion, is Canada in a good position and heading in the right direction?

**Mr. Sookman:** Senator, thank you for your question. I agree that among certain popular press and blogs there has been some negative commentary around the TPP. There has also been quite positive commentary as well with respect to the intellectual property provisions. They haven't gotten perhaps as much dissemination as unpopular posts. I think it's the way the media works. Something that is a criticism tends to get more circulation than something that's positive. There have been good analyses of the IP chapter that have basically looked at the criticisms and have found them to be wanting.

In terms of where Canada stands, I did hear Dr. Halucha mention yesterday that Canada played a real catch-up role. Our intellectual property regime had been antiquated; it was creaky and really needed changes. It had not kept pace with the fast-moving changes in digitalization, so there have been considerable areas in which we have made progress. The 2012 Copyright Modernization Act is one example. The anti-counterfeiting legislation to help our porous borders deal with counterfeit goods and protect the Canadian public was another good example.

Do we stop there? Senator, I think the answer is no. There are still considerable challenges that innovators need to address problems. There are still areas where there's considerable leakage because of piracy. More still needs to be done, but we've certainly moved a long way to try to modernize our laws.

I think when you look at the standards in the TPP and compare them to Canadian laws and see that Canadian laws are, by and large, consistent with that, and if you view the TPP chapter as I do, as being global international standards, then you can see Canada's laws being consistent with that and well on their way to being within the framework of where our major trading partners are. Do we have to stop? No, but I think we've made significant progress in the last couple of years.

**Senator Poirier:** Thank you. For future agreements, is it to Canada's advantage to include the intellectual property chapters? What would you like to see different in the future agreements regarding intellectual property?

Le comité a entendu de nombreux témoignages concernant le PTP, et jusqu'ici, la plupart ont été négatifs. Dans votre blogue, vous avez répondu à quelques-unes de ses plus virulentes critiques. Je me demandais si vous pouviez commenter tout cela. Le PTP a suscité une conversation sur la propriété intellectuelle et l'innovation au sein du grand public. Ce qu'on en retire essentiellement jusqu'à maintenant, c'est que le Canada a du chemin à faire de ce côté et l'impression qu'on en garde est assez négative.

À votre avis, le Canada occupe-t-il une bonne position et se dirige-t-il dans la bonne direction?

**M. Sookman :** Je vous remercie de la question, madame la sénatrice. C'est vrai que certains médias et blogues populaires ont diffusé des commentaires négatifs sur le PTP, mais il y a aussi eu des commentaires positifs au sujet des dispositions concernant la propriété intellectuelle. Ils n'ont peut-être pas été propagés autant que les articles défavorables. Je pense que c'est la façon dont les médias fonctionnent. Les critiques ont tendance à circuler davantage que les observations positives. Il y a eu de bonnes analyses du chapitre sur la propriété intellectuelle; les critiques ont été examinées et on y a trouvé des lacunes.

En ce qui touche la position du Canada, j'ai entendu M. Halucha dire hier que le Canada avait dû se rattraper. Notre régime de propriété intellectuelle était dépassé; il était usé et il avait vraiment besoin de changements. Il n'avait pas tenu le rythme de l'évolution rapide de la numérisation; nous avons donc dû faire des progrès dans de nombreux domaines. La Loi sur la modernisation du droit d'auteur de 2012 en est un exemple. Un autre bon exemple, ce sont les dispositions anti-contrefaçon, qui visent à aider nos frontières poreuses à agir contre les produits de contrefaçon et à protéger la population canadienne.

Nous arrêtons-nous là? Je crois que la réponse est non, madame la sénatrice. Les innovateurs ont encore des difficultés considérables à résoudre. Il y a encore des fuites importantes dans certains domaines en raison du piratage. Il en reste beaucoup à faire, mais nous avons certainement grandement avancé la modernisation de nos lois.

Selon moi, si vous comparez les normes du PTP aux lois canadiennes, vous constaterez que, dans l'ensemble, les lois canadiennes cadrent avec ces normes, et si vous croyez comme moi que le chapitre du PTP établit des normes internationales générales, vous pouvez voir que nos lois y sont aussi conformes et qu'elles se rapprochent de plus en plus de celles de nos partenaires commerciaux principaux. Devons-nous nous arrêter? Non, mais je suis d'avis que nous avons accompli des progrès importants au cours des dernières années.

**La sénatrice Poirier :** Merci. Par rapport aux futurs accords, est-ce avantageux pour le Canada d'inclure les chapitres portant sur la propriété intellectuelle? Qu'est-ce qui devrait être fait différemment dans les futurs accords sur le plan de la propriété intellectuelle?

**Mr. Sookman:** Thank you, senator. I think the answer to that is definitely yes. Canadian businesses cannot succeed simply by trying to leverage the Canadian marketplace. If we're to succeed in the fourth industrial revolution, then we're going to have to be at the forefront of innovation and commercialization.

If you think about where we're headed, we're headed to a world where there will be an Internet of things and where everyone will be connected. There will be wearable technologies, new technologies to deal with climate change. British Columbia is at the forefront in that area. There will be new innovations in medicine, including genetic treatments that will revolutionize medicine. There are going to be considerable further developments in robotics. And quantum computing is probably going to provide many unpredictable opportunities for Canadian businesses as well.

That's the marketplace that Canada needs to succeed in if we want to leverage high-paying, interesting jobs and those that are going to support the kind of system that we have all come to know. Those kinds of industries depend on intellectual property laws that promote investment, that enable Canadian innovators to develop products at home, market them abroad, have access to those markets and know that the intellectual property laws in the other countries are going to protect their innovations from knockoffs and competitors.

When you think about trade in the 21st century for Canadian businesses, if we're going to be at the top of our game and if we're going to try to compete, then having a sound intellectual property framework that we're familiar with at home and that we can rely on abroad is important.

So as these trade agreements expand into other countries, then given that Canadians want to have those trade agreements and want to be able to do business in those markets, and given how important intellectual property is in the 21st century and how even more important it's going to be in the future, then I heartily endorse having intellectual property provisions as part of treaties that we're going to enter into in the future.

**Senator Poirier:** In your point of view, are the intellectual property chapters from the CETA similar to the TPP?

**Mr. Sookman:** There are similarities and there are differences. The Europeans have a particular interest in geographic indications, so there is a much more extensive regime on geographic indications.

I think the patent provisions are fairly similar. The copyright provisions, again, have certain similarities. There is more emphasis on certain things in the TPP, but by and large these are international standards, and Canadian companies that are consistent with the TPP will be consistent with CETA and vice versa.

**M. Sookman :** Merci, madame la sénatrice. La réponse est certainement oui. Les entreprises canadiennes ne peuvent pas prospérer en tentant simplement de tirer parti du marché canadien. Si nous voulons réussir durant la quatrième révolution industrielle, nous devons être à l'avant-garde de l'innovation et de la commercialisation.

Dans le monde de demain, il y aura un Internet des objets et tout le monde sera branché. Il y aura des technologies prêtes-à-porter et de nouvelles technologies pour lutter contre les changements climatiques. La Colombie-Britannique est au premier rang dans ce domaine. La médecine connaîtra des innovations, y compris des traitements génétiques révolutionnaires. On fera des progrès considérables en robotique. Aussi, l'informatique quantique fournira probablement de nombreux débouchés imprévisibles aux entreprises canadiennes.

Voilà le marché dans lequel le Canada doit réussir s'il veut avoir des emplois intéressants et rémunérateurs, des emplois qui soutiendront le système que nous connaissons tous aujourd'hui. Ces secteurs dépendent des lois sur la propriété intellectuelle qui favorisent les investissements et qui permettent aux innovateurs canadiens de concevoir des produits au pays, de les commercialiser à l'étranger, d'accéder aux marchés étrangers et de savoir que les lois sur la propriété intellectuelle des autres pays protégeront leurs innovations contre les imitations et les concurrents.

Pour que les entreprises canadiennes soient au sommet de leur force et qu'elles puissent soutenir la concurrence au XXI<sup>e</sup> siècle, il nous faut un régime de propriété intellectuelle solide que nous connaissons bien au pays et auquel nous pouvons nous fier à l'étranger.

Ainsi, étant donné que de plus en plus de pays adoptent des accords commerciaux, que les Canadiens appuient ces accords et veulent être en mesure de faire affaire avec ces marchés, et que la propriété intellectuelle est tellement importante au XXI<sup>e</sup> siècle et qu'elle le sera encore plus à l'avenir, j'approuve de tout cœur l'inclusion de dispositions en matière de propriété intellectuelle dans les futurs accords.

**La sénatrice Poirier :** D'après vous, les chapitres sur la propriété intellectuelle de l'AECG sont-ils semblables à ceux du PTP?

**M. Sookman :** Il y a des ressemblances et des différences. Les Européens s'intéressent particulièrement aux indications géographiques; elles occupent donc une place beaucoup plus importante.

Je pense que les dispositions relatives aux lettres patentes sont semblables. Il y a aussi des ressemblances dans les dispositions portant sur le droit d'auteur. Le PTP met plus l'accent sur certaines choses, mais de façon générale, ce sont des normes internationales, et les entreprises canadiennes qui se conforment au PTP respecteront aussi l'AECG et vice versa.

**Senator Ataullahjan:** Trade agreements can sometimes lead to changes in legislation, so do you see any changes in Canadian legislation concerning the protection of IP? Do we have to amend our Copyright Act?

**Mr. Sookman:** Senator, you're right that the implementation of the TPP, assuming Canada decides to ratify it, would involve some amendments, but the amendments are not radical. I put them into two categories. Some of them are simply conformance related. For example, Canada has certain requirements to give national treatment to other countries. When you do a trade agreement, you add other countries to our law that will recognize the rights of those foreigners. There are those kinds of technical amendments that have to be made. Then there are several amendments that I referred to that would need to be made.

By and large, the regime we have in Canada is going to remain the same. That goes back to the point that I made earlier in response to the question from Senator Dawson; namely, that the Canadian negotiating team seemed to be fixated on ensuring that the flexibility and regime we had in Canada didn't have to be significantly altered by the TPP.

So yes, there are some changes. But are we rewriting all of our copyright law? The answer is "no."

[Translation]

**Senator Rivard:** Welcome, Mr. Sookman. Over the course of the past few weeks, we've had the opportunity to hear from a number of experts on intellectual property as it relates to trade deals, free trade and so forth. The committee had the privilege of hearing from Jim Balsillie over a number of days. I listened closely to what he had to say, but I don't recall his commenting on the subject I would like to ask you about. In a January 30, 2016 article of *The Globe and Mail*, he wrote that Canada did not have the arsenal of intellectual property to benefit financially from such provisions. Do you agree with him? What is your take on the situation?

[English]

**Mr. Sookman:** Let me answer the specific question and then some of the other things that were referred to in that article.

Mr. Balsillie did make a point of whether Canada would have as many patents as the United States or Japan at the time of ratification of the treaty. The answer to that would be "no."

However, the real focus is not how many patents we have at any particular point in time; the goal of the TPP is to create a framework that allows us to innovate. It's not what we have today, but what we will have in 10, 15 or 20 years when we are competing on a global scale. It's the long term you have to look at, not any position at any point in time.

**La sénatrice Ataullahjan :** Les accords commerciaux entraînent parfois des modifications législatives. Envisagez-vous des modifications à la loi canadienne concernant la protection de la propriété intellectuelle? Devons-nous modifier la Loi sur le droit d'auteur?

**M. Sookman :** Madame la sénatrice, vous avez raison lorsque vous dites que la mise en œuvre du PTP, si le Canada décide de le ratifier, impliquera des modifications, mais elles ne seront pas radicales. Je les divise en deux catégories. Certaines sont liées simplement à la conformité. Par exemple, le Canada a certaines obligations d'accorder un traitement national à d'autres pays. Lorsque nous concluons un accord commercial, nous ajoutons d'autres pays à notre loi afin de reconnaître les droits des étrangers visés. Il faut apporter ce genre de modifications techniques, en plus des autres modifications dont j'ai déjà parlé.

Dans son ensemble, le régime canadien ne changera pas. Cela nous ramène à la réponse que j'ai donnée plus tôt au sénateur Dawson : l'équipe canadienne de négociation semblait tenir coûte que coûte à ce que la souplesse et le régime du Canada ne soient pas considérablement modifiés par le PTP.

Donc oui, il y aura des modifications, mais devons-nous récrire la Loi sur le droit d'auteur? Non.

[Français]

**Le sénateur Rivard :** Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Sookman. Au cours des dernières semaines, nous avons eu l'occasion d'entendre plusieurs experts en matière de propriété intellectuelle en ce qui concerne nos accords commerciaux et les traités de libre-échange, et cetera. Nous avons eu le privilège d'accueillir Jim Balsillie à notre comité pendant plusieurs jours. J'ai écouté attentivement son discours, mais je ne me souviens pas qu'il ait abordé le sujet pour lequel j'aimerais vous poser des questions. Dans le *Globe and Mail* du 30 janvier 2016, il a déclaré que le Canada ne dispose pas d'un arsenal de protection intellectuelle qui lui permettrait de profiter financièrement de ces dispositions. Partagez-vous cet avis, ou quelles sont vos vues à ce sujet?

[Traduction]

**M. Sookman :** Permettez-moi de répondre à la question, puis d'aborder d'autres points mentionnés dans l'article.

M. Balsillie a demandé si le Canada aurait autant de lettres patentes que les États-Unis ou le Japon au moment de la ratification de l'accord. La réponse est non.

Or, ce n'est pas sur le nombre de lettres patentes que nous avons à un moment donné que nous devons nous concentrer; l'objectif du PTP est de créer un cadre qui nous permette d'innover. L'important, ce n'est pas ce que nous avons aujourd'hui, mais bien ce que nous aurons dans 10, 15 ou 20 ans, lorsque nous affronterons la concurrence à l'échelle

The second thing Mr. Balsillie mentioned in that article was a concern about being locked into a standard that wasn't a Canadian standard and a concern that we retain flexibility in Canadian law.

Let me give you my thoughts on that. First, we're already largely compliant, and our law is what it is. There aren't substantial changes in any event.

If you think about that question of lock-in, I'd suggest there are two things you have to ask. First, is there a benefit by everyone playing by the same rules as opposed to Canada having a unique set of rules that somehow are less protective of intellectual property than those of our major trading partners?

Let's think in terms of football. We have the CFL in Canada, and the United States has the NFL. Say the NFL was thinking of expanding into Canada, and we said, "You can expand into Canada, but the rules you have to play by are the CFL rules, because those are our unique rules." I suspect there wouldn't be a lot of interest in forcing an NFL team to come here and then play by the CFL rules and not NFL rules.

Think of the converse: Think of the owner of a CFL team wanting to join the NFL, the major market for football. To say, "We're going to do that, but when we play the rest of the teams, we're going to play by the CFL rules, not by the NFL rules." Somehow, I think that's a non-starter. There are some real advantages to both investments in Canada and Canadians who are seeking to move and expand their businesses into other regions — that they play by the same rules.

Then the question is: Are those the right rules or are those the wrong rules? There are a couple of things worth thinking about. The first is that those are the de facto rules, and they're going to be the de facto rules whether we join the TPP or not. If there are benefits to joining the TPP and if we're going to have to play by those rules anyway, then what's wrong with them being in the TPP?

Second, actually look at which countries are the most innovative countries in the world and what their IP regime is. If you look at the United States, think of Google, Facebook, Intel, Microsoft, Motorola; and major cultural industries, including book publishing, software, music and movies. That's the intellectual property regime under which they have grown and succeeded.

There is no reason to think those rules are not rules Canadians can play by and succeed with.

So in my view, again, thinking about the 21st century and the challenges we have, I don't see any benefit to having radically different rules and thinking that we're going to play only in a local market by different rules and that we're not going to try to

mondiale. Il faut considérer les objectifs à long terme, et non une certaine position à un moment donné.

Le deuxième point que M. Balsillie a mentionné dans l'article, c'est la préoccupation d'être contraint à respecter une norme qui n'est pas canadienne et la préoccupation de maintenir la souplesse de la loi canadienne.

Permettez-moi de vous donner mon avis à ce sujet. D'abord, nous nous conformons déjà en grande partie, et notre loi est ce qu'elle est. Il n'y a pas de grands changements sur ce plan.

En ce qui touche la contrainte, il faut se poser deux questions. D'abord, est-il avantageux pour tous de respecter les mêmes règles, plutôt que le Canada dispose d'un ensemble unique de règles qui protègent moins la propriété intellectuelle que celles de ses partenaires commerciaux principaux?

Pensons en termes de football. Le Canada a la Ligue canadienne de football, la LCF, et les États-Unis ont la Ligue nationale de football, la NFL. Imaginez que la NFL considèrerait la possibilité d'étendre ses activités au Canada et que nous lui disions : « Vous pouvez venir au Canada, mais vous devez respecter les règles de la LCF parce que ce sont nos règles uniques. » Je doute qu'il y aurait beaucoup d'intérêt à forcer une équipe de la NFL à venir ici, puis à observer les règles de la LCF plutôt que celles de la NFL.

Imaginez l'inverse : le propriétaire d'une équipe de la LCF qui voudrait se joindre à la NFL, le plus grand marché pour le football. Ce n'est pas réaliste de dire : « Nous allons faire cela, mais lorsque nous affronterons les autres équipes, nous allons suivre les règles de la LCF et non celles de la NFL. » Il y a de vrais avantages à respecter les mêmes règles, tant pour les investissements au Canada que pour les Canadiens qui veulent étendre leurs activités à d'autres régions.

Ensuite, il faut se demander si ce sont les bonnes ou les mauvaises règles. Deux points valent la peine d'être examinés. Premièrement, ce sont les règles de facto, et ce seront les règles de facto que nous nous joignons au PTP ou non. S'il est avantageux d'adhérer au PTP et si nous devons respecter ces règles de toute façon, pourquoi ne devraient-elles pas être incluses dans le PTP?

Deuxièmement, demandez-vous quels sont les pays les plus innovateurs au monde et songez à leur régime de propriété intellectuelle. Les États-Unis ont Google, Facebook, Intel, Microsoft, Motorola, ainsi que des industries culturelles importantes, y compris l'édition du livre, les logiciels, la musique et le cinéma. C'est ce régime de propriété intellectuelle qui a permis leur croissance et leur succès.

Il n'y a aucune raison de penser que les Canadiens ne peuvent pas réussir en respectant les mêmes règles.

Je le répète donc : à mon avis, dans l'optique du XXI<sup>e</sup> siècle et de nos difficultés, il n'est nullement avantageux d'avoir des règles radicalement différentes et de penser que nous allons jouer uniquement dans un marché local, avec des règles différentes, et

innovate and export beyond our borders. If that's the vision, then playing by the international rules has a lot of benefit and those international rules have proven to be successful.

You can make an assumption about Canadian businesses; you can assume that we're not smart, we can't and won't innovate, we won't commercialize and we will lose. If that's the view, maybe there is a problem. But if the view is that Canadians are smart, can punch above their weight and that Canadians will have the support of their governments, including through innovation policies, then there is no reason to think that there is a problem.

I have great respect for Jim Balsillie and his insights about whether we've had successful innovation policies. I recall when I was still in university decades ago, I'm sad to say, I remember there was a report from the Senate on why we had a branch plant economy. The Senate was concerned back then about a science policy for Canada. In some respects, we still have challenges, and I think we still need to think about how to support Canadian companies to enable them to innovate. But I think the issues about how we support Canadian innovation and whether the IP rules in the treaty are good or bad are two separate questions.

**The Chair:** Mr. Sookman, thank you for your very excellent presentation. You obviously read the TPP, at least the chapters that you are concerned about and that has been very helpful.

It's also very helpful that you noted that in university days you were reading Senate reports. We're very proud of the fact that our reports have depth and meaning and contribute to the policy debate in Canada.

Therefore, thank you for your university training but also thank you for the evidence that you have given here. It certainly has been helpful and will be for our report and study and understanding where trade agreements are going, what is necessary within trade agreements and what environment they need to be implemented in. I appreciate that you're at a distance, but on behalf of the committee here, all of the members, I thank you for your evidence.

Honourable senators, we have our second panel.

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade is authorized to examine such issues as may arise from time to time relating to foreign relations and international trade generally. Under this mandate, the committee will continue to hear from a witness on this panel on the topic of bilateral, regional and multilateral trade agreements, prospects for Canada.

I am pleased to have in person Robert Wolfe, Professor, School of Policy Studies, Queen's University and Research Fellow, Institute for Research on Public Policy.

que nous n'allons pas tenter d'innover et d'exporter au-delà de nos frontières. Si c'est la vision, il est très avantageux de suivre les règles internationales, qui ont prouvé leur valeur.

On peut présumer que les entreprises canadiennes ne sont pas intelligentes, qu'elles n'ont pas les moyens d'innover, qu'elles ne vont pas faire de commerce et qu'elles vont perdre. Si c'est l'opinion générale, peut-être qu'il y a un problème. Or, si l'opinion est que les Canadiens sont intelligents, qu'ils peuvent jouer dans la cour des grands et qu'ils auront l'appui de leurs gouvernements, y compris par l'intermédiaire de politiques d'innovation, alors il n'y a aucune raison de croire qu'il y a un problème.

J'ai beaucoup de respect pour M. Jim Balsillie et ses observations sur le succès de nos politiques d'innovation. Quand j'étais à l'université, il y a malheureusement plusieurs décennies, je me rappelle que le Sénat avait publié un rapport sur les raisons pour lesquelles le Canada avait une économie de succursales. À l'époque, les préoccupations du Sénat portaient sur une politique scientifique pour le pays. À certains égards, nous avons encore des difficultés, et je pense que nous devons poursuivre la réflexion sur les façons d'appuyer les entreprises canadiennes pour leur permettre d'innover. Toutefois, à mon avis, les mesures à adopter pour favoriser l'innovation canadienne et l'établissement du bien-fondé des règles concernant la propriété intellectuelle prévues par l'accord sont deux questions distinctes.

**La présidente :** Monsieur Sookman, je vous remercie de votre excellent témoignage. C'est évident que vous avez lu le PTP, du moins les chapitres qui vous intéressent, et cela a beaucoup aidé.

Cela aide aussi beaucoup de savoir que vous lisiez les rapports du Sénat lorsque vous étiez à l'université. Nous sommes très fiers de la profondeur et du sens de nos rapports, ainsi que de leur contribution au débat sur les politiques du Canada.

Ainsi, je vous remercie de votre formation universitaire, mais aussi des renseignements que vous nous avons présentés. Ils ont certainement été très utiles, et ils le seront pour notre rapport et notre étude, ainsi que pour nous aider à comprendre la direction que prennent les accords commerciaux, ce qu'ils doivent contenir et le milieu dans lequel ils doivent être mis en œuvre. Je comprends que vous êtes loin, mais au nom de tous les membres du comité, je vous remercie de votre témoignage.

Mesdames et messieurs, nous passons à notre deuxième invité.

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international est autorisé à étudier les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant aux relations étrangères et au commerce international en général. En vertu de ce mandat, le comité continuera à s'entretenir avec un témoin au sujet des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux : perspectives pour le Canada.

Je suis heureuse d'accueillir en personne M. Robert Wolfe, professeur, École des études sur les politiques publiques, Université Queen's, et attaché de recherche, Institut de recherche en politiques publiques.

Professor Wolfe's research forecasts on the process of trade negotiations and on transparency and accountability mechanisms in global governance. A longer biography is available, but I am keeping it short, Professor Wolfe, so you will have more time to present to us and to receive questions.

**Robert Wolfe, Professor, School of Policy Studies, Queen's University, and Research Fellow, Institute for Research on Public Policy, as an individual:** Thank you very much for inviting me. It's a great pleasure to be here today. I have read the transcripts of the sessions you have held in the last couple of months, and I hope I can add something to the excellent presentations you have already heard, including this morning.

My presentation draws from a book that's going to be published later this year by the Institute for Research on Public Policy. You have the table of contents for the book. Many of the chapters are now online.

Today, based on what we've been doing in that book, I want to provide you with an analytical framework for how to think about where you would negotiate the kinds of issues that we've been addressing.

The first point is we can't forget that the WTO is our trade agreement with the world. All significant traders are members. Its agreements cover goods, services and intellectual property. Its main principles of multilateralism and non-discrimination have served Canada well.

This slide shows how each successive WTO negotiation round has included more participants, which is the blue column, and has taken longer to conclude, which is the solid red line. Contributing to its growing slowness is the growing complexity of the agenda, which is the dotted red line.

The proliferation of regional trade agreements in the last 20 years is both caused by the slowing in the WTO but, arguably, in itself has slowed the WTO.

The WTO has also been slowed by an agenda that reflects a world that has gone in two directions. First, power has shifted. In 2001, China's share of world trade was comparable to Canada's but now is comparable to the EU and much more than the United States.

The second is change in what is traded. This car in this slide — it's a Volvo — shows one example of what a global value chain looks like in practice. What we trade now is bits and pieces in manufacturing, in services and even in complex agri-food chains.

One big trade policy implication is that imports matter as much as exports. That means eliminating tariffs on intermediate inputs, as Canada has done. It also means addressing regulatory

Les recherches de M. Wolfe portent sur l'avenir des processus de négociations commerciales, ainsi que des mécanismes de transparence et de reddition de comptes de la gouvernance mondiale. Nous avons une biographie plus détaillée, mais je n'en dirai pas plus, monsieur Wolfe, afin de vous donner plus de temps pour présenter votre exposé et répondre à nos questions.

**Robert Wolfe, professeur, École des études sur les politiques publiques, Université Queen's et attaché de recherche, Institut de recherche en politiques publiques, à titre personnel :** Merci beaucoup de l'invitation. Je suis ravi d'être ici aujourd'hui. J'ai lu les transcriptions des séances que vous avez tenues au cours des derniers mois et j'espère ajouter quelque chose aux excellents témoignages que vous avez déjà entendus, y compris ce matin.

Mon exposé puise dans un livre que l'Institut de recherche en politiques publiques publiera cette année. Vous avez la table des matières de l'ouvrage. Beaucoup de chapitres se trouvent maintenant en ligne.

Aujourd'hui, en me fondant sur ce que nous avons fait dans le livre, je veux vous fournir un cadre analytique montrant comment réfléchir aux tribunes où on négocierait le genre de questions qui ont été examinées.

Le premier point, c'est que nous ne pouvons pas oublier que l'OMC constitue notre accord commercial avec le monde. Tous les commerçants importants en sont membres. Ses ententes englobent les biens, les services et la propriété intellectuelle. Ses principes fondamentaux de multilatéralisme et de non-discrimination ont bien servi le Canada.

La diapositive montre que tous les cycles de négociations successifs de l'OMC incluent de plus en plus de participants — la colonne bleue —, et prennent de plus de temps à conclure — la ligne rouge continue. La complexité croissante du programme contribue à la lenteur accrue — la ligne rouge discontinue.

La prolifération des accords commerciaux régionaux au cours des 20 dernières années est due au ralentissement au sein de l'OMC, mais on pourrait soutenir que c'est cette prolifération qui a entraîné le ralentissement.

L'OMC a été ralentie par un programme qui illustre un monde qui s'est orienté dans deux directions. Premièrement, le pouvoir a changé de mains. En 2001, la part du marché mondial de la Chine était comparable à celle du Canada, mais elle est maintenant comparable à celle de l'Union européenne et se rapproche beaucoup plus de celle des États-Unis.

Deuxièmement, il y a eu un changement dans les échanges commerciaux. L'automobile sur cette diapositive — c'est une Volvo — montre un exemple de ce à quoi ressemble une chaîne de valeur mondiale dans la pratique. Les échanges commerciaux que nous faisons maintenant sont dans la fabrication, dans les services et même dans les chaînes alimentaires complexes.

Une grande conséquence sur le plan de la politique publique, c'est que les importations ont la même importance que les exportations. Cela signifie qu'il faut éliminer les droits de douane

uncertainty all along the supply chain and very much reducing trade costs, the things that create a wedge between the domestic price and the world price without serving any policy purpose.

The issues involved are not peculiar to current preferential trade agreements, and there is no inherent reason why a new WTO agenda could not address them.

The trading system must adapt to the changes in what is traded, but the WTO, in common with most multilateral negotiations in a world without leadership, is stuck. That's why so few new treaties have been negotiated. Proliferating bilateral, regional and plurilateral negotiations are certainly a manifestation of this global fragmentation. I would suggest that one of the strategic questions for this committee is whether they are also a solution.

How should we think about future trade policy strategy in light of global value chains in a G-Zero world? In my research, I try to observe the set of negotiations in the handout as if they were a natural experiment. I ask what we can learn about whether such agreements are negotiable and whether they can be effective. I also ask how well they can deal with the regulatory agenda.

A big issue that affects negotiability and one that has come up in your previous sessions is whether the transparency of negotiations matters. Of the two options on the slide, neither openness nor secrecy seems to make a huge difference to the speed of the process, but the results of an open negotiation might be easier to ratify since all stakeholders, including parliamentarians, would better understand the process and the results.

Also on negotiability, large packages, as in the WTO, allow trade-offs across countries and issues but require everyone from the United States to Bangladesh to agree. It seems easier to reduce either or both the number of issues or participants, but trade-offs might be harder without something for everyone.

The need for multilateral consensus is said to be a problem in the WTO, which has led to a search for plurilateral alternatives. Critical mass in the jargon now means that if a deal covers 90 per cent of the trade in environmental goods under the Environmental Goods Agreement, participants can simply inscribe the results in their GATT schedules. They might not care if other countries benefit under the most-favoured-nation rule without contributing. Can the trade and services agreement get to critical mass in the absence of China, that doesn't belong to

sur les biens intermédiaires, comme le Canada l'a fait. Cela signifie également qu'il faut éliminer l'incertitude au chapitre de la réglementation tout au long de la chaîne d'approvisionnement et réduire considérablement les coûts des échanges, ce qui crée un fossé entre le prix intérieur et le prix mondial, sans servir aucun intérêt public.

Les problèmes ne visent pas uniquement les accords commerciaux préférentiels actuels, et il n'y a aucune raison intrinsèque pour qu'un nouveau programme de l'OMC ne les règle pas.

Le système commercial doit s'adapter aux changements dans les échanges commerciaux, mais l'OMC est dans une impasse, tout comme la majorité des négociations multilatérales dans un monde sans leadership. C'est pourquoi si peu de nouveaux traités ont été négociés. La prolifération des négociations bilatérales, régionales et plurilatérales est certainement une manifestation de la fragmentation mondiale. Je dirais que l'une des questions stratégiques sur lesquelles le Comité doit se pencher est si ces négociations sont également une solution.

Comment devrions-nous envisager la stratégie future en matière de politiques commerciales, à la lumière des chaînes de valeur mondiales dans un monde qui ne produit aucune émission? Dans le cadre de mes recherches, j'essaie de considérer l'ensemble des négociations comme étant une expérience naturelle. Je demande si nous pouvons savoir si ces accords sont négociables et s'ils peuvent être efficaces. Je demande également dans quelle mesure le programme de réglementation peut être respecté.

Une grande question qui a une incidence sur la négociabilité et qui a été soulevée dans vos séances précédentes est si la transparence des négociations a de l'importance. Des deux options sur la diapositive, ni l'ouverture ni la confidentialité n'ont une grande incidence sur la rapidité du processus, mais les résultats de négociations ouvertes pourraient être qu'il est plus facile de ratifier l'accord puisque tous les intervenants, dont les parlementaires, comprendraient mieux le processus et les résultats.

Au sujet de la négociabilité également, des accords importants, comme ceux à l'OMC, permettent de faire des compromis entre pays et dans le cadre de problèmes, mais tous les pays, que ce soit les États-Unis ou le Bangladesh, doivent s'entendre. Il semble plus facile de réduire le nombre de problèmes ou le nombre de participants, ou les deux, mais il peut être plus difficile de dégager des compromis si l'on n'offre pas quelque chose à tout le monde.

On dit que le problème à l'OMC est la nécessité de dégager un consensus multilatéral, ce qui a amené l'organisme à chercher des solutions de rechange plurilatérales. La masse critique dans le jargon signifie maintenant que si un accord couvre 90 p. 100 des échanges de biens environnementaux en vertu de l'Accord sur les biens environnementaux, les participants peuvent inscrire les résultats dans leurs calendriers du GATT. Ils pourraient ne pas se soucier de savoir si d'autres pays bénéficient de la règle de la nation la plus favorisée sans contribuer. Les échanges

that agreement? TISA could survive WTO legal challenge as a regional agreement but would face the same problem of institutional weakness as other PTAs. What do I mean?

Successful trade agreements provide transparency for trading partners and accountability for meeting obligations. In WTO, this means an elaborate system of formal notifications of changed policies, with subsequent discussion in regular meetings or committees and, ultimately, resort to robust dispute settlement, all of which is supported by a large and sophisticated secretariat. In contrast, PTAs look good on paper but notification is usually through the WTO because they have no secretariat support. The committees under existing agreements rarely meet, and their dispute settlement mechanisms are almost never used. This institutional weakness is not serious for market access, but it may be fatal for the 21st century regulatory agenda.

The intent of many of the negotiations in the handout is to create ambitious rules on behind-the-border issues. The WTO has rules to ensure that regulations do not create unnecessary obstacles to trade, but more is needed given the changes in how trade now takes place. The first way in which PTAs try to go farther is called “regulatory cooperation,” meaning collaboration between regulators aimed at alignment.

The second is “regulatory coherence,” which is simply aspirational principles, for what is called “good regulatory practice.” Those principles lead to better regulations, which help firms but alignment is likely to prove elusive.

CETA and TPP are impressive achievements, but ratification is uncertain and it’s not clear whether they will have the institutional strength to make a difference on the vital behind-the-border issues. If all the PTAs are concluded, firms would face overlapping and inconsistent disciplines, and if China, the world’s largest trader is excluded, then they may not be worth the bother. We won’t know for some time, but if the answers are negative, will the WTO be a solution?

The multilateral negotiation function at the WTO is certainly stalled, but it has had some recent successes. Given their institutional weakness, the operation of PTAs is dependent on the robust transparency and accountability mechanisms of the WTO. There is no alternative to WTO for some issues like subsidies. If the results of the current set of negotiations prove inadequate for the large traders, they can and ought to go back to Geneva.

commerciaux et l’accord de services profitent-ils à la masse critique en l’absence de la Chine, où cela ne fait-il pas partie de cet accord? L’ACS pourrait survivre à une contestation judiciaire de l’OMC en tant qu’entente régionale, mais sera confronté au même problème de faiblesse institutionnel auquel sont confrontés d’autres ATP. Qu’est-ce que je veux dire?

Les accords commerciaux fructueux assurent une transparence aux partenaires commerciaux et une reddition de comptes pour respecter les obligations. À l’OMC, cela signifie un système élaboré d’avis officiels de politiques modifiées, des discussions subséquentes dans les réunions ou les comités réguliers et, au final, un règlement des différends rigoureux, le tout appuyé par un grand secrétariat sophistiqué. Par comparaison, les ATP paraissent bien sur papier, mais l’avis est généralement émis par l’OMC car ils n’ont pas de secrétariat. Les comités qui sont visés par des accords existants se réunissent rarement, et leurs mécanismes de règlement des différends ne sont presque jamais utilisés. La faiblesse institutionnelle n’a pas une grande incidence sur l’accès au marché, mais elle pourrait être fatale pour le programme de réglementation du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le but de nombreuses négociations dans le document est de créer des règles ambitieuses sur les questions intrafrontalières. L’OMC a des règles pour s’assurer que la réglementation ne crée pas d’obstacles inutiles au commerce, mais il en faut plus compte tenu des changements dans la façon dont les échanges commerciaux se font de nos jours. La première façon dont les ATP essaient d’aller plus loin est ce qu’on appelle la « coopération réglementaire », ce qui signifie une collaboration entre les organismes de réglementation qui visent à harmoniser les règles.

La deuxième façon est la « cohérence réglementaire », qui est simplement des principes idéalistes pour ce que l’on appelle une « bonne pratique en matière de réglementation ». Ces principes donnent lieu à une meilleure réglementation, ce qui aide les sociétés, mais il est fort probable que l’harmonisation soit difficile.

L’AECG et le Partenariat transpacifique sont des réalisations impressionnantes, mais leur ratification est incertaine, et il n’est pas clair s’ils auront la force institutionnelle de changer les choses sur les questions intrafrontalières essentielles. Si tous les ATP sont conclus, les sociétés seront confrontées à des chevauchements et à une discipline incohérente, et si la Chine, le plus grand acteur commercial au monde, est exclue, alors il pourrait ne pas en valoir la peine. Nous ne le saurons pas avant un bon moment, mais si les réponses sont négatives, l’OMC sera-t-elle une solution?

Les négociations multilatérales à l’OMC sont assurément au point mort, mais elles ont connu un certain succès récemment. En raison de leur faiblesse institutionnelle, la mise en œuvre des ATP dépend des mécanismes de transparence et de reddition de comptes robustes de l’OMC. Il n’y a aucune solution de rechange à l’OMC pour certaines questions comme les subventions. Si les résultats de la ronde actuelle de négociations sont inadéquats pour les grands négociants, ils peuvent et doivent revenir à Genève.



Canada must maintain access to the U.S. market and access to U.S.-centric supply chains, access that is at least as good as that of any of their other trading partners. That means that we go where they go, including TPP and TiSA. If either of those agreements fails, ideally, we'd like the United States to take their business back to the WTO. That may not happen until after the 2018 congressional elections at the earliest. China is the world's biggest trader and the WTO will not be able to address the implications of their centrality until the U.S. and China start cooperating with each other. Bilateral Canadian negotiations with China on 21st century issues will help both sides learn about further integrating China in the trading system, and I would argue that's the real prize in the coming years.

Thank you very much. I look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you. You've covered a lot of ground. One of the things I would ask you to elaborate on, if you can, is that you're saying that China is not in. Now China is with the WTO but is not in the TPP and is developing its own structures in many ways.

But there is an argument to say as more countries go into regional groupings, sooner or later that will drive the international standard in which China then would be obliged to participate, so they may come in at a later stage. They may be drawn into it. But if there is sufficient clout collectively, China will have to address that. That's one theory.

On the other hand, with respect to agricultural subsidies, that was the theory behind the WTO. We could get everyone at the table, small and large players, and we could make a dent on the agricultural subsidies and the dispute between Europe and the United States, but it didn't happen.

What is your thinking?

**Mr. Wolfe:** Those are two important questions. I have thought a lot about both of them. Let's take the first one. Can you force China to play by the rules? In saying the answer to that is no, I'm up against President Obama, who was clear on that point in the State of the Union, and that is central to what the Americans have been trying to achieve in TPP. You can play a game like that if you're the United States and you're trying to influence Canada or Vietnam or Bangladesh, but not a country that has a bigger share of world trade than you do.

You could argue equally that that is what has been bothering the United States. At some point China could say, "These are the rules and you will have to learn to play by them." So China isn't in TiSA, the trade in services negotiations, and it's not in the TPP. My view is that there is simply no hope that they are going to agree to go through a long accession process to an agreement they didn't help to negotiate. That's why the argument I've been making is that if it turns out the TPP is useful, and if it turns out

Le Canada doit maintenir l'accès au marché et aux chaînes d'approvisionnement axées sur les États-Unis, un accès qui est à tout le moins aussi bon que celui dont dispose n'importe quel autre partenaire commercial. Cela signifie que nous faisons comme eux, ce qui comprend le Partenariat transpacifique et l'ACS. Si l'un de ces accords échoue, idéalement, nous aimerions que les États-Unis ramènent leurs affaires à l'OMC. Cela pourrait ne pas se produire avant les élections au Congrès de 2018, au plus tôt. La Chine est le plus grand commerçant au monde et l'OMC ne sera pas en mesure de régler les répercussions de la centralité jusqu'à ce que les États-Unis et la Chine commencent à collaborer ensemble. Des négociations bilatérales canadiennes avec la Chine pour discuter des problèmes du XXI<sup>e</sup> siècle aideront les deux parties à apprendre comment mieux intégrer la Chine dans le système commercial, et je dirais que c'est la vraie récompense au cours des prochaines années.

Merci beaucoup. J'attends vos questions avec impatience.

**La présidente :** Merci. Vous avez couvert de nombreux sujets. L'un des points sur lesquels je vous demanderais de nous donner des explications, si possible, c'est sur votre déclaration selon laquelle la Chine ne fait pas partie de l'accord. À l'heure actuelle, la Chine fait partie de l'OMC, mais pas du Partenariat transpacifique, et elle crée ses propres structures de bien des façons.

Mais on fait valoir que plus de pays se rallient à des groupes régionaux, ce qui, tôt ou tard, fera en sorte que la Chine sera obligée d'adopter la norme internationale, mais ce sera peut-être un peu plus tard. Elle pourrait être contrainte de le faire. Mais si le pouvoir collectif est suffisamment important, la Chine devra s'attaquer à cette question. C'est une théorie.

D'un autre côté, c'était la théorie derrière l'OMC concernant les subventions agricoles, soit réunir tous les intervenants, petits et grands, pour faire avancer le dossier des subventions agricoles et régler le différend entre l'Europe et les États-Unis, mais cela ne s'est pas produit.

Qu'en pensez-vous?

**M. Wolfe :** Ce sont deux questions importantes auxquelles j'ai beaucoup réfléchi. Prenons la première. Peut-on obliger la Chine à respecter les règles? Si je dis non, je m'oppose au président Obama qui a été très clair à ce sujet dans son discours de l'état de l'Union. C'était l'un des principaux objectifs des Américains avec le PTP. Il est possible pour les États-Unis de jouer ce jeu afin d'influencer des pays comme le Canada, le Vietnam ou le Bangladesh, mais pas un pays qui détient une plus grande part du commerce mondial qu'eux.

C'est peut-être aussi ce qui inquiète les États-Unis. La Chine pourrait tout simplement dire : « Voici les règles. À vous maintenant de les suivre. » La Chine ne participe pas aux négociations sur l'accord sur le commerce et les services et elle n'est pas membre du PTP. Selon moi, la Chine n'acceptera jamais d'entreprendre le processus d'accession à un accord qu'elle n'a pas aidé à négocier. C'est la raison pour laquelle je dis que, si le PTP s'avère utile et si l'absence de la Chine nuit aux chaînes de valeur

that global value chains find it unhelpful not to have China participating, I think the only way that's going to be reconciled is in the WTO in a multilateral negotiation in which everyone participates as equals. I don't see how China can be forced into that kind of a situation.

Agricultural subsidies are something I've been working on for a long time. In fact, I wrote a book called *Farm Wars* focused on the subsidy wars of the 1980s, which were central to the negotiations that led to the WTO. I think the WTO has succeeded very well, partly, it has to be admitted, because structural change in commodity prices means that the rich countries are not offering as much domestic support as they used to. At Nairobi last December, as you've heard, there was an agreement to eliminate export subsidies. There are proposals on the table in the very stalled Doha round that would make a great deal of progress on what is now called "overall trade-distorting domestic support" — trade negotiators love obscure terms — but that has the potential to further reduce domestic subsidies.

In any event, what has become clear, and you can see this if you read TPP or CETA, even in deals that are ambitious, you cannot make progress on domestic subsidies. You can only do that unilaterally.

**The Chair:** There two other points that I thought I would cover, and you just touched on one. We are looking at our exports, but we should also be looking at our imports that are this global value chain. We have had witnesses say that we are putting too much emphasis on the global value chains. That was one comment made.

The other is that we're not paying enough attention to it and that it's very hard to track because so much of our statistical gathering and our inclinations are to one item coming in or going out, where, in fact, it's moving, and not only is it moving but it's moving constantly, so you don't know where the parts are coming from at any given time to get a consistent tracking.

Is this going to be harder for your job and our job in trying to figure out the whole thing and get to some policy position?

**Mr. Wolfe:** Yes, is the short answer. The longer answer is that there are papers on this issue in our IRPP volume. Beverly Lapham's paper on the thinking of firms and not products or countries as the centre of trade policy talks about the need for much more availability of data on what firms are doing on international trade and even what particular plants are doing in international trade to really understand what's going on.

There have been major research projects led by the OECD and WTO in cooperation to develop much better data on what they call "trade in value-added," which is what's going on in a complex

mondiales, la seule façon de mettre fin au différend sera d'entreprendre une négociation multilatérale au sein de l'OMC où tous les participants sont sur un même pied d'égalité. Je ne vois pas comment l'on pourrait placer la Chine dans une telle situation.

Je travaille depuis longtemps au dossier des subventions agricoles. D'ailleurs, j'ai écrit un livre intitulé *Farm Wars* dans lequel je parle de la guerre sur les subventions qui faisait rage dans les années 1980. Cette guerre était l'un des principaux éléments abordés dans les négociations ayant mené à la création de l'OMC. Je crois que l'OMC fonctionne très bien, en partie — il faut bien l'admettre —, parce que les pays riches n'offrent plus le même soutien intérieur qu'avant en raison des changements apportés à la structure des prix des produits. Comme vous le savez, en décembre dernier, au Nairobi, un accord a été conclu pour éliminer les subventions à l'exportation. Des propositions déposées dans le cadre du cycle de Doha, qui semble être au point mort, permettraient de faire des progrès considérables sur ce que l'on appelle maintenant les « mesures nationales globales faussant le commerce » — les négociateurs commerciaux aiment bien utiliser des termes obscurs —, mais celles-ci pourraient réduire davantage les subventions intérieures.

Peu importe. Ce qui est clair, et vous le constaterez en lisant le PTP ou l'AECG, c'est que même dans le cadre d'accords ambitieux, il est impossible de faire des progrès dans le dossier des subventions intérieures. La seule façon d'y arriver, c'est de procéder de manière unilatérale.

**La présidente :** Je voulais aborder deux points, mais vous m'avez devancé pour l'un d'eux. Nous nous penchons sur nos exportations, mais il ne faudrait pas oublier nos importations au sein de ces chaînes de valeur mondiales. Des témoins ont dit que nous attachions trop d'importance à ces chaînes. C'est un des commentaires formulés à ce sujet.

D'autres prétendent que nous n'y prêtons pas suffisamment d'attention. C'est très difficile à suivre. Nous avons tendance à nous concentrer uniquement sur l'entrée et la sortie des produits pour la collecte de données, alors que la circulation des produits est plus complexe. Qui plus est, les produits circulent constamment. On ne sait jamais d'où viennent tous les morceaux; il est donc difficile de faire un suivi cohérent.

Cela rendra-t-il notre tâche plus difficile pour comprendre tout le processus et adopter une position de principe?

**M. Wolfe :** La réponse courte est oui. La réponse longue est que notre PARP contient des documents sur le sujet. Beverly Lapham a publié un document dans lequel elle se penche sur l'idée de placer les sociétés au centre de la politique commerciale et non les produits ou les pays. Selon elle, il nous faudrait beaucoup plus de données sur la participation des sociétés, et même des usines, au commerce international afin de bien comprendre.

Des projets de recherche majeurs ont été menés conjointement par l'OCDE et l'OMC dans le but de trouver de meilleures données sur ce que l'on appelle les « échanges en valeur ajoutée »,

supply chain. These efforts are important. They need to be supported, so I guess one recommendation that we would love to see from the committee is that StatsCan needs to be supported in engaging in these international efforts to develop better data in Canada and finding ways to make better data available at the firm level to Canadian researchers. All of that would make a big difference to our understanding of exactly how Canadian firms do participate in these value chains.

I should add there is also in our book good work by StatsCan researchers talking exactly on this point, namely, what's going on with Canadian firms and value chains.

**The Chair:** Also, we've been preoccupied with goods moving, but it appears services are the growing area, and that, of course, has led us to intellectual properties, et cetera. Any comments about public policy in that area, including getting at the data?

**Mr. Wolfe:** All I know on data in services is how hard it is to get good data on services, particularly in services in trade. I shouldn't go beyond what I know in saying that. It is certainly the case that we need better trade rules on services, better ability for people to trade intermediate services, in particular, across borders. It's another area where imports of high quality services can matter as much to a Canadian firm as exports. One of the ways trade economists think about this is something called "servicification of manufacturing," which is a way to get at how even what looks like a manufactured product is, in fact, full of services deeply embedded in the process.

The classic simple example is an iPhone, which looks like an export from China of the full value of the phone, but in fact the bits and pieces of an iPhone come not only from all over Southeast Asia and some from Europe, but a lot of them are actually services created and delivered in California, the design, the after-sales marketing and the advertising. All of these things become part of what an iPhone is and they, too, are sent across borders all the time.

A huge part of what an airline does is telecommunication services.

Banks are another classic example of where lots of the services that a bank is actually offering can be unbundled and traded across borders.

Coming to grips with those issues, with an international legal framework that makes it easier to do those things while maintaining the domestic regulatory obligations that we all have, that's a huge challenge for negotiators.

The trade and services agreement is an attempt to do that. It's complicated because it's not inside the WTO and because both key sectors that you would want to address and key markets that you might want to address aren't included in the negotiations. It might make better progress than the TPP or CETA has been able

soit ce que l'on retrouve dans une chaîne d'approvisionnement complexe. Ces efforts sont importants et il faut les soutenir. Donc, une des recommandations que le comité pourrait faire, c'est que l'on appuie Statistique Canada dans ces efforts internationaux visant à trouver de meilleures données canadiennes et trouver des façons de mettre de meilleures données sur les sociétés à la disposition des chercheurs canadiens. Cela nous aiderait beaucoup à mieux comprendre la participation des sociétés canadiennes à ces chaînes de valeur.

Vous trouverez aussi dans notre document des informations fournies par des chercheurs de Statistique Canada sur le sujet, notamment sur les sociétés canadiennes et les chaînes de valeur.

**La présidente :** On s'inquiète aussi de la circulation des marchandises, mais le secteur des services semble en pleine croissance, ce qui a soulevé, bien entendu, la question des propriétés intellectuelles, entre autres. Auriez-vous un commentaire à formuler sur la politique publique dans ce domaine, y compris la collecte de données?

**M. Wolfe :** Tout ce que je sais, c'est qu'il est difficile d'obtenir des données sur les services, notamment dans le secteur du commerce. Je ne m'aventure pas trop loin en disant cela. Il est clair qu'il faut améliorer les règles en matière de services et faciliter le commerce de services intermédiaires, notamment, d'un pays à l'autre. C'est un autre domaine où l'importation de services de haute qualité peut être aussi importante pour une société canadienne que l'exportation. Les économistes commerciaux parlent de la « servicification du secteur manufacturier », soit qu'un produit manufacturier est en réalité un ensemble de services profondément inclus dans le processus.

L'iPhone en est un exemple classique. On dirait un produit entièrement exporté de la Chine, mais les composantes du iPhone proviennent en réalité de plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Europe. Plusieurs de ces composantes sont en fait des services créés et livrés en Californie — la conception, les services après-vente, le marketing et la publicité. Toutes ces composantes font partie du iPhone et elles aussi sont constamment transportées d'un pays à l'autre.

Les services de télécommunication sont une des principales activités des transporteurs aériens.

Les banques sont un autre exemple typique où plusieurs services peuvent être divisés en plusieurs groupes et commercialisés d'un pays à l'autre.

Un des principaux défis des négociateurs est de bien comprendre ces enjeux, compte tenu du cadre juridique international qui permet aux sociétés de se livrer plus facilement à ces activités tout en respectant la réglementation nationale.

C'est ce que l'on tente de faire avec l'accord sur le commerce et les services. C'est complexe, car les négociations n'ont pas lieu au sein de l'OMC et ces deux secteurs et marchés importants dont il faudrait parler ne font pas partie des négociations. Il serait possible de faire plus de progrès qu'avec le PTP ou l'AECG, mais

to make, but there too — and this is my old multilateralist heritage showing — you want to get back to the WTO because that's where you're going to do a better job on services.

**The Chair:** Is the reason that the WTO hasn't reached the services area because it's an evolving issue and also to do with mobility of people where you can move? It's not like moving a branch plant, which is what we used to study. You're moving so quickly, so that's one aspect.

The other is that leads to the pirating issues, and how you track in the services and how you know what people are doing. So we've been focusing on cybercrime, the stealing of ideas and the movement inappropriately of moneys as well as goods and services.

Any thoughts on where that should go?

**Mr. Wolfe:** You've had some witnesses much more expert than me on those topics so I don't think I should say anything.

**Senator Unger:** Professor Wolfe, would you comment on whether or not China's focus is now shifting more to services and away from commodities?

**Mr. Wolfe:** I've done no research on that point. What I read in the newspapers suggest that's probably the case. It's what happens as economies become more sophisticated, but I have no research base to talk about that. I'm sorry.

**The Chair:** Senators, are there any more questions? I think you covered your point and you made your strong multilateral point to this committee and underscored what other witnesses said. I very much appreciate that you came to the committee to reinforce that perhaps we're on the right direction in this study and are dealing with the appropriate issues.

It is a very new and emerging issue and the role of the Senate has been to try and bring depth to what you see and hear by the communicators in the blogs or on television. It is a much more complex field than it used to be.

I appreciate that you came to reinforce our study and give us some new reflections on the WTO and how we might approach that issue in the future.

Thank you for coming before the committee.

**Mr. Wolfe:** Thank you for having me.

**The Chair:** Senators, we started early and we're ending early. I trust we can now adjourn.

(The committee adjourned.)

encore une fois — et c'est mon patrimoine multilatéraliste qui refait surface —, il faudrait travailler avec l'OMC, car c'est le meilleur endroit pour faire avancer le dossier des services.

**La présidente :** Pourquoi l'OMC ne s'est-elle pas penchée sur le secteur des services? Est-ce en raison de la mobilité des gens et parce que c'est un enjeu qui évolue? Ce n'est pas comme déménager une usine, un sujet que nous avons déjà étudié. Les gens se déplacent rapidement. C'est un des éléments dont il faut tenir compte.

Un autre élément est le piratage. Comment faire un suivi des services et savoir ce que font les gens? Nous nous sommes concentrés sur la cybercriminalité, le vol d'idées et la circulation inappropriée de l'argent ainsi que des biens et services.

Selon vous, dans quelle direction devrions-nous aller?

**M. Wolfe :** Vous avez accueilli des témoins s'y connaissant beaucoup mieux que moi sur ces sujets. Je crois que je devrais m'abstenir.

**La sénatrice Unger :** Professeur Wolfe, selon vous, la Chine semble-t-elle délaisser les marchandises pour se concentrer davantage sur les services?

**M. Wolfe :** Je n'ai fait aucune recherche sur le sujet, mais selon ce que je peux lire dans les journaux, cela semble être le cas. C'est souvent ce qui se produit lorsque les économies deviennent plus sophistiquées, mais je n'ai aucune base de recherche sur laquelle m'appuyer pour discuter de la question. Je suis désolé.

**La présidente :** Y a-t-il d'autres questions? Je crois que vous nous avez bien communiqué votre point de vue, surtout votre point de vue multilatéral dominant, et avez aussi mis en évidence les propos d'autres témoins. Je vous suis reconnaissante d'être venu témoigner pour nous confirmer que cette étude est sur la bonne voie et que nous y traitons les bons enjeux.

Il s'agit d'un nouvel enjeu et le rôle du Sénat est d'approfondir ce que nous apprennent les commentateurs sur les blogues ou à la télévision. Ce domaine est plus complexe qu'il ne l'était.

Je vous remercie d'être venu renforcer notre étude et nous transmettre votre opinion sur l'OMC et l'approche que nous pourrions adopter face à cet enjeu.

Merci d'avoir accepté notre invitation.

**M. Wolfe :** Merci de m'avoir invité.

**La présidente :** Mesdames et messieurs les membres du comité, nous avons commencé plus tôt que prévu, nous allons terminer plus tôt que prévu. Je crois que nous pouvons lever la séance.

(La séance est levée.)



WITNESSES

**Wednesday, April 20, 2016**

*Innovation, Science and Economic Development Canada:*

Paul Halucha, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector;

Mark Schaan, Director General, Marketplace Framework Policy Branch, Strategic Policy Sector.

**Thursday, April 21, 2016**

*As individuals:*

Barry Sookman, Partner, McCarthy Tétrault (by video conference);

Robert Wolfe, Professor, School of Policy Studies, Queen's University, and Research Fellow, Institute for Research on Public Policy.

TÉMOINS

**Le mercredi 20 avril 2016**

*Innovation, Sciences et Développement économique Canada :*

Paul Halucha, sous-ministre adjoint délégué, Secteur de la politique stratégique;

Mark Schaan, directeur général, Direction générale des politiques-cadres du marché, Secteur de la politique stratégique.

**Le jeudi 21 avril 2016**

*À titre personnel :*

Barry Sookman, associé, McCarthy Tétrault (par vidéoconférence);

Robert Wolfe, professeur, École des études sur les politiques publiques, Université Queen's et attaché de recherche, Institut de recherche en politiques publiques.